

ON CELEBRE UN CINQUANTAIRE RELIGIEUX

CINQ RELIGIEUSES DE LA PRESENTATION DE MARIE OBSERVENT LE 50ieme ANNIVERSAIRE DE LEUR PROFESSION.

Le 28 du courant, dans la chapelle de leur maison mère, cinq religieuses de la Présentation-de-Marie célébraient le cinquantième anniversaire de leur profession. C'étaient les RR. SS. Marie-Herman, Brunault, Marie Sainte-Gertrude, Gauthier, Marie Saint-Jean Berchmans, Delage, Marie St-Philippe-de-Néri, Savoie, Marie St-Paul-de-la-Croix, Théroux.

La messe fut célébrée à 9 heures a. m., par Son Excellence Monseigneur de Nicolet dont l'une des jubilaires a l'honneur d'être la sœur: Son Excellence était assistée de M. l'abbé Basile Benoit, aumônier de la Présentation de Marie et M. l'abbé Quintal, chantier de l'évêché.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le révérend

EN CONVALESCENCE

Le curé de Sainte-Brigide d'Iberville quitte l'hôpital St-Charles.

Après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital Saint-Charles, de cette ville, M. l'abbé Honorat Gendron, curé de Sainte-Brigide d'Iberville, est rentré dans sa paroisse, en convalescence. Atteint d'une maladie de coeur, le curé Gendron fut longtemps gravement malade. On désespéra même, à un moment donné, de lui sauver la vie et il reçut les derniers sacrements de l'Eglise. Subitement, la maladie prit un tour pour le mieux et aujourd'hui, le curé Gendron est en bonne voie de rétablissement. M. le curé Gendron a été aumônier de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe de 1923 à 1932.

BELLE ASSEMBLEE

Les libéraux de Saint-Hilaire acclament MM. Vincent Dupuis, T. A. Fontaine, etc.

Saint-Hilaire, 29. — Une belle assemblée a été tenue dans notre municipalité samedi soir dernier, en faveur de M. Vincent Dupuis, candidat libéral dans la nouvelle division fédérale de Chambly-Rouville.

L'assemblée a été tenue dans la salle Larose qui était littéralement bondée de monde. Le candidat libéral, M. Vincent Dupuis, a reçu un fort bel accueil de la foule, qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements, ainsi qu'aux orateurs qui l'accompagnaient.

Prirent la parole: MM. Vincent Dupuis, T. A. Fontaine, C. R., candidat libéral dans St-Hyacinthe - Bagot, Régner Brodeur, Edmond Robert, etc. M. T. A. Fontaine était accompagné de plusieurs citoyens de Saint-Hyacinthe, entre autres MM. Jos. Godbout, président de l'Association libérale du comté de St-Hyacinthe, Victor Hébert, Arthur Bernier, etc.

EN VOYAGE

M. et Mme Odilon Bernier, ainsi que leurs enfants, Pauline, Lucille et Jean-Paul, sont allés passer une semaine à Québec.

Mtre T.-A. FONTAINE CHOISI CANDIDAT

LA CONVENTION LIBERALE LE CHOISIT UNANIMEMENT COMME PORTE-ÉTENDARD DU PARTI DANS LA NOUVELLE DIVISION FEDERALE DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT. — IL NE FAUT QUE QUELQUES MINUTES AUX DELÉGUÉS POUR FIXER LEUR CHOIX.

ASSEMBLÉE ENTHOUSIASTE

La convention est suivie d'une belle assemblée au kiosque du parc Dessaulles, alors que des milliers de personnes acclament les orateurs libéraux. — Discours de M. Fontaine, des Hons. Bouchard et Cardin, etc.

M. T. A. Fontaine, C. R., de cette ville, dernier député de Saint-Hyacinthe-Rouville à la Chambre des Communes, a été choisi à l'unanimité de la convention libérale comme porte-étendard du parti dans la nouvelle division électorale de St-Hyacinthe-Bagot. Le notaire Cyrille Dumaine, d'Upton, ancien député de Bagot au fédéral, dont on avait parlé comme un candidat probable, s'est gracieusement retiré en faveur de M. Fontaine, annonçant qu'il entrerait dans l'arène provinciale pour la succession du regretté M. Phaneuf, député de Bagot à la Législature, qui vient de mourir.

C'est dire que la convention libérale, qui s'est tenue samedi après-midi dans la salle du Marché Centre et qui réunissait plus de deux cents délégués, s'est tenue au milieu de l'entente la plus cordiale. Cette convention a été présidée par l'hon. P. J. A. Cardin, de Sorel ancien ministre dans le cabinet King, M. Cardin tardant à venir, l'hon. T. D. Bouchard accepta de présider l'assemblée jusqu'à son arrivée.

Aucun vote n'a été nécessaire pour choisir un candidat. Au début de l'assemblée, M. Cyrille Dumaine, ancien député fédéral de Bagot, a annoncé qu'il ne se porterait pas candidat dans la nouvelle division à la prochaine élection. Il remercia ses anciens électeurs qui lui avaient offert la candidature et rendit hommage au dévouement de l'ancien député de Bagot à la Législature, M. J. E. Phaneuf, décédé il y a quelques semaines. A la famille Phaneuf, il offrit ses plus vives et

EN VILLÉGIATURE

Miles Dora Thérberge et Michelle Normand sont actuellement en vacance à St-Gabriel de Brandon au château Bellevue.

GRAVE ACCIDENT

Un cultivateur se fait prendre la jambe dans une machine à faucher.

Un assez grave accident est survenu mercredi après-midi à Saint-Dacid d'Yamaska. M. Raysay Cournoyer, un cultivateur de l'endroit, âgé de 38 ans, était à faire fonctionner une machine à faucher lorsqu'il se prit la jambe dans le mécanisme et se fit taillader plusieurs muscles par les couteaux accérés. On se porta à son secours et on le transporta en toute hâte chez un médecin du village qui ordonna le transport à l'hôpital. Mercredi soir, Cournoyer a été admis à l'hôpital St-Charles, de cette ville, où il a reçu tous les soins que réquerait son état. On espère lui sauver la jambe.

UN BEAU RECORD

Remerciements à la population de St-Hyacinthe et des environs.

M. Maurice L. Lazard, gérant de la compagnie d'assurance-vie Métropolitaine, au nom de ses agents, remercie la population pour le magnifique encouragement qu'ils ont reçu au cours de cette année.

35% des agents du district de St-Hyacinthe ont obtenu par leur bon résultat une invitation à la convention annuelle de trois jours à Murray Bay.

Les représentants suivants feront le voyage: M. M. L. Lazard, gérant; M. F. M. Riou, assistant-gérant; M. Henri Pelletier, J. E. Archambault, J. A. Soly, Charles E. Gingras, C. Levrault, et Albert Cadieux, agents.

Le gérant du district anticipe le plaisir de voir se continuer la confiance du public maskoutain et des environs à la compagnie qu'il a l'honneur de représenter et qui s'occupe, non seulement de protéger les familles, mais propage par ses brochures la santé partout où elle est représentée.

EN VILLÉGIATURE

Miles Dora Thérberge et Michelle Normand sont actuellement en vacance à St-Gabriel de Brandon au château Bellevue.

LA MUNICIPALISATION DE L'ELECTRICITE

PLUS DE 40 MUNICIPALITÉS S'ADRESSENT À L'HON. T.-D. BOUCHARD EN VUE DE MUNICIPALISER LEURS SERVICES D'ÉLECTRICITÉ.

Québec, 29. — Plus de quarante municipalités se sont déjà adressées à l'hon. T.-Damien Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, pour lui faire part de leur intention de municipaliser les services électriques dans leurs limites et lui demander la procédure à suivre.

La municipalité de Sainte-Rosalie, dans le comté de St-Hyacinthe, est actuellement en train de faire l'inventaire de ses ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est adressée à M. Bouchard pour lui demander ses lumières. M. Bouchard s'est gracieusement mis à son service.

Récemment, le ministre des Affaires Municipales a rencontré les autorités de la ville de Buckingham. Cette municipalité a créé une centrale d'énergie et elle vend actuellement de l'électricité à un tiers des résidents de l'endroit. Cependant, elle est en dispute légale avec la Cie MacLaren Lumbar et les choses semblent assez compliquées. Il y a un contrat entre la ville et la compagnie et le conseil de ville prétend que ce contrat est illégal.

La Commission Municipale a le pouvoir d'amender les contrats déclare le ministre. Si on connaissait mieux la loi, on n'irait pas dire qu'elle favorise les compagnies, comme le font certains gens qui parlent beaucoup de faire l'inventaire de leurs ressources en potentiel d'énergie afin de donner l'électricité à ses contribuables. Il reste encore certains détails à régler et la municipalité s'est

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 30 AOUT 1935

LE CREDIT SOCIAL

L'élection en bloc des candidats du crédit social dans l'Alberta a eu une énorme répercussion sur tout le pays et même aux Etats-Unis, où l'on s'inquiète déjà de ce mouvement à tendance communiste. Le "Soleil" de Québec publiait samedi dernier, sur la situation albertaine, un lumineux article que nous ne pouvons nous empêcher de citer. Cet article, intitulé "On ne vit pas longtemps de ses dettes", se lisait comme suit:

"Après nous le déluge ! C'est la cynique devise des égoïstes malhonnêtes. Se procurer de l'argent à tout prix, sans intention de jamais payer ses dettes, voilà ce que propose une folle imagination à la jeunesse sans expérience. Le travail, l'économie, l'honnêteté, ce sont là des moyens trop lents pour quiconque veut échapper à la sanction de la loi divine et de la loi naturelle. Ce système immoral est devenu la règle de la vie publique dans l'Alberta, de par l'erreur d'une majorité électorale qui met sa confiance dans un système de distribution gratuite d'un crédit qui n'existe pas.

"M. Aberhart admet que, dès la première année du fonctionnement de son gouvernement, les crédits distribués représenteront une somme globale de plus de 125 millions de dollars. Cette somme il ne sait vraiment pas où il la trouvera, et il prétend la prélever sans taxer directement et sans augmenter la dette albertaine. Autant vaudrait-il compter sur la magie noire pour suppléer à l'insuffisance de la magie blanche des financiers véreux. Car, en somme, c'est à une province actuellement insolvable que l'on veut appliquer ce système qui consisterait, s'il était possible, à vivre continuellement de l'augmentation de la dette publique.

"Des 50 millions de dollars que le cabinet Bennett a été forcé d'avancer aux provinces de l'Ouest, pour les empêcher de faire faux bond à leurs bailleurs de fonds, le gouvernement de l'Alberta en a reçu plus de 10 par sa part. Et son ancien premier ministre avouait son inquiétude de l'avenir, en réclamant encore plus d'aide financière d'Ottawa pour prévenir une banqueroute provinciale. Mais M. Aberhart dit à cette province insolvable qu'il va créer des sources nouvelles de crédit non seulement pour suffire aux besoins de l'administration, mais encore pour distribuer des secours en assignats à tous les adultes, avec allocations spéciales aux familles qui ont des vieillards de plus de 50 ans et des enfants de moins de 18 ans. C'est de la folie, diront les bons gens. Nous prétendons que c'est de la friponnerie criminelle et socialiste.

"On verra bientôt ce même M. Aberhart se plaindre que la mise en opération de son système est entravée par l'interdépendance de la vie économique des provinces et leur sujétion monétaire au gouvernement fédéral. Ce sera le point de départ d'une campagne pour entraîner d'autres provinces dans cette fallacieuse aventure, avec l'aggravation du chantage politique que l'Ouest pratique depuis si longtemps aux dépens de l'Est du Canada. Ce carnaval coûtera cher, même s'il ne dure pas longtemps. Et qui en paiera les frais ? Ce ne sont pas les provinces ruinées, ni leurs contribuables dont la majorité est incapable d'honorer ses obligations ordinaires. Ce sera donc encore le Trésor fédéral, à l'aide des contributions directes et indirectes des populations du Québec et de l'Ontario, qui aura à solder la note que le révérend Aberhart est en train de préparer. C'est à se demander jusqu'à quand les vieilles provinces consentiront-elles à payer pour les initiatives socialistes et ruineuses de populations et de politiciens irresponsables !"

NOTES ET COMMENTAIRES

On se préoccupe à Montréal, après New York, de faire cesser les bruits inutiles. C'est un fait avéré qu'une foule de bruits, dans les villes, pourraient être abolis sans nuire au rythme accoutumé d'une agglomération humaine. Certaines villes anglaises et américaines interdisent de sonner le klaxon entre minuit et six heures du matin et il n'en est pas résulté plus d'accidents. Les lois du couvre-feu existent dans presque toutes les municipalités, mais elles pourraient aussi bien être lettre morte pour l'usage que l'on en fait. La police, il semble, se borne à pourchasser les enfants en rupture de ban et là se limite son action pour faire observer le couvre-feu. Pourtant il y a une foule de bruits inutiles qui n'ont pas leur raison d'être quand tombe la nuit et que l'autorité pourrait faire cesser. Dans notre propre ville, nous avons à l'esprit certains enterrements de vie de garçon, soirées de club ou autres réunions de ce genre qui se poursuivent tard dans la nuit et qui empêchent tout le voisinage de dormir. Libre à qui que ce soit de s'amuser et même de faire un peu de bruit, mais après minuit, les cris de mort, les hurlements poussés par des voix aigües et les chansons à répéter devraient être formellement interdits, surtout lorsque cela se produit en plein centre de la ville. Il devrait y avoir moyen de s'amuser sans perdre la raison.

ce projet de verser une pension annuelle à tous les citoyens de la province. Pour le mettre en pratique, il faudra taxer tout le monde dans une proportion qui découragera nécessairement toute initiative. On prendra le bien de l'ouvrier qui a durement peiné toute sa vie pour le donner à l'ouvrier paresseux qui n'a jamais rien fait. C'est du communisme de la pire espèce, qui conduira inévitablement la province d'Alberta à la banqueroute. Déjà une foule de citoyens stables de cette province de l'Ouest, de ces citoyens qui constituent l'élément le plus solide de la nation, se sont émus et projetent d'émigrer avec leurs biens. M. Aberhart, le chef du nouveau gouvernement, est un pasteur protestant qui paraît convaincu que son plan va donner le bien-être à tout le monde. Il oublie que ce plan a déjà été mis à l'essai dans l'Australie et qu'il n'a donné aucun résultat pratique. C'est un plan qui est un peu comme les chaînes de lettres. A première vue, cela paraît bien et il semble qu'on ne puisse faire autrement que réussir, mais dès que l'on passe de la théorie à la pratique, ce n'est plus du tout la même chose et pour un qui gagne il y en a cent qui perdent. Nous allons suivre avec intérêt ce qui va se passer dans l'Alberta. On n'a pas besoin d'être grand clerc pour prévoir la faillite à brève échéance des idéalistes du Crédit Social et de la province qui aura eu le tort de les prendre au sérieux.

Les journaux nous apprennent que depuis six mois pas moins de deux cents prisonniers se sont échappés de l'île du Diable, cette colonie pénitentiaire de la France au large de la Guyane. Evidemment, puisque deux cents prisonniers l'ont fait, il est relativement facile de s'échapper de l'île du Diable et cela contredit nettement les récits d'horreur de certains écrivains américains qui voudraient faire passer cette colonie pénitentiaire pour le dernier des endroits maudits de la terre. Depuis l'affaire Dreyfus, une certaine presse s'est complue à rapporter des atrocités sans nom de ce groupe de petites îles des tropiques. La vérité, c'est que l'île du Diable est une colonie de santé, avec hôpital et sanatorium, un endroit très pittoresque à visiter. Les condamnés politiques y ont chacun leur petite maison d'habitation et les barreaux de fer sont inexistantes. Les condamnés de droit commun sont relégués sur l'île Saint-Laurent, où ils ne sont pas enchaînés et peuvent se mouvoir librement. Très peu de prisonniers sont astreints aux travaux forcés. Beaucoup de criminels canadiens, s'ils se voyaient soudainement transportés de Bordeaux ou de Saint-Vincent de Paul à l'île du Diable se féliciteraient du changement.

A force de vouloir tout réglementer, on ne réglemente rien. Cela fut dit à propos de la prohibition et d'une foule d'autres lois des Américains qu'il était impossible de faire observer. Les gens qui concluent toujours en disant à propos de tout qu'il faudrait passer une loi devraient réfléchir que la chose n'est pas toujours facile. A vouloir trop édicter des lois qui sont impossibles d'exécution, on risque d'inspirer au public un mépris général

L'OPINION DES AUTRES

COMMUNISME

Le même phénomène se répète aux Etats-Unis. Il y a de braves ouvriers "catholiques" — et franco-américains, par dessus le marché — qui sont imbus de théories nettement socialistes: ce n'est pas impunément que la Fédération Américaine du Travail et ses syndicats, de même que les "Industrial Workers of the World", ont prêché l'évangile socialiste. Enfin — et c'est un point de la première importance — ignore-t-on qu'aux Etats-Unis plus des deux-tiers de la population ne pratiquent aucune religion, comme en fait foi le recensement officiel. Cet état de choses n'est pas de tout repos, bien au contraire.

Au lieu de considérer, comme nous l'avons fait trop longtemps, que l'Amérique du Nord était un bloc inattaquable, et qu'elle tiendrait comme un roc contre les manœuvres révolutionnaires, nous ferions bien de noter que le "bloc" est entamé. Même chez nous, au milieu d'une ambiance catholique, les idées les plus subversives courent les rues: nous avons des "chômeurs de vocation" qui trouvent fort à leur goût l'idée que le "secours direct" et la "pension de chômage" ne sont qu'une juste "reprise" de la richesse.

Le Saint-Laurent, -- Rivière du Loup

LES DISPOSITIONS DE L'ENFANT
Un autre aspect du problème, qu'on ne doit pas négliger, ce sont les dispositions de l'enfant. Rien ne sert de forcer un jeune homme à entreprendre et à poursuivre un genre quelconque d'études, s'il ne s'y plait pas. L'écouler perd son temps et ses parents font des dépenses inutiles ou presque. La comparaison est peut-être vulgaire, mais on sait le vieux dicton: rien ne sert d'envoyer de force un chien à la chasse. Rien ne sert aussi de forcer un enfant ou un jeune homme à poursuivre une carrière qu'il n'aime pas et pour laquelle il ne se sent aucune disposition.

La Parole, -- Drummondville.

UN HOMME DE BIEN
Durant quarante-sept ans, le Frère Carter avait servi l'Eglise et le peuple de Joliette. Depuis près d'un demi-siècle il était à notre service... Aux jours de deuil il drapait l'église de tentures noires... Aux jours de fête il méprisait les fleurs et les lumières... Depuis près d'un demi-siècle il servait les prêtres de la paroisse et rendait service aux fidèles... Il connut la naissance et l'organisation du diocèse... Il donna tout son temps à la préparation des grandes cérémonies pontificales... Depuis un demi-siècle il apprenait

pour toutes les lois. Un jeune homme aux Etats-Unis qui comparait devant le tribunal pour un vol à main armée, s'écria en se voyant condamné à une réclusion forcée de vingt années: "Vous pouvez tous violer la loi de prohibition qui est partie intégrale de la constitution et en rire, mais moi, parce que je manque à une loi qui n'est même pas dans la constitution, vous m'envoyez au pénitencier pour vingt ans". Son raisonnement était un sophisme évidemment, mais il fit réfléchir les législateurs qui virent aussitôt le danger d'une loi ridicule que le peuple ne respecte pas. Tout le monde ne raisonne pas de la même façon et une loi dont on se moque a souvent pour résultat de provoquer chez l'illettré de facheuses réactions. Un citoyen de la ville de New York s'est amusé à calculer combien de lois et de règlements il enfreignait sans s'en apercevoir dans le cours ordinaire d'une journée de travail. Rendu à trois heures de l'après-midi, il en avait enfreint un si grand nombre qu'il décida d'abandonner la partie. Les sociologues n'hésitent pas à attribuer l'augmentation de la criminalité aux nombreuses lois dont le public se moque et qui enseignent le mépris pour toutes les lois.

Les journaux nous apprennent que depuis six mois pas moins de deux cents prisonniers se sont échappés de l'île du Diable, cette colonie pénitentiaire de la France au large de la Guyane. Evidemment, puisque deux cents prisonniers l'ont fait, il est relativement facile de s'échapper de l'île du Diable et cela contredit nettement les récits d'horreur de certains écrivains américains qui voudraient faire passer cette colonie pénitentiaire pour le dernier des endroits maudits de la terre. Depuis l'affaire Dreyfus, une certaine presse s'est complue à rapporter des atrocités sans nom de ce groupe de petites îles des tropiques. La vérité, c'est que l'île du Diable est une colonie de santé, avec hôpital et sanatorium, un endroit très pittoresque à visiter. Les condamnés politiques y ont chacun leur petite maison d'habitation et les barreaux de fer sont inexistantes. Les condamnés de droit commun sont relégués sur l'île Saint-Laurent, où ils ne sont pas enchaînés et peuvent se mouvoir librement. Très peu de prisonniers sont astreints aux travaux forcés. Beaucoup de criminels canadiens, s'ils se voyaient soudainement transportés de Bordeaux ou de Saint-Vincent de Paul à l'île du Diable se féliciteraient du changement.



Prenez
ANTALGINE
pour Maux de Tête
Douleurs Périodiques,
Migraine, Nervosité,
Mal de dos

En Vente Partout
25¢

aux enfants à servir la messe et le formait à la ponctualité et à la piété... On dit que ses notes personnelles contiennent tous les noms de ses petits servants de messe dont quelques-uns sont prêtres aujourd'hui...
Abbé Omer Valois
L'Action Populaire, -- Joliette.

LA LETTRE D'UN COLON
La plupart ont choisi leur lot, et font des projets d'avenir. Nous sommes encouragés car la région qui nous échoit est propre à la culture et facile à défricher et à écouler. Les visiteurs nous trouvent favorisés. Avec le contremaître et le commis la bonne entente règne. Ils nous traitent bien et nous de leur rendre la pareille. La nourriture est bien appréciée, nous mangeons bien. La journée de travail est de 8 heures.

Samedi le 10, les gens de St-Hyacinthe et de St-Jean de Québec sont venus nous rejoindre. Ils avaient avec eux l'abbé Emile Girard, ancien vicaire à l'Ange-Gardien de Rouville. Il sera désormais notre curé. Nous pouvons donc dire que nous sommes favorisés. Nous demandons que la température se maintienne belle pour que nous puissions travailler le plus possible et que l'encouragement à la bonne entente continue à régner parmi tous les nouveaux colons.

Un colon de Valleyfield.
Le Progrès de Valleyfield.

GOVERNEMENT NATIONAL
Nous croyons d'abord pouvoir affirmer qu'un parti, de quelque dénomination qu'il soit, ne peut prendre seul l'initiative de former un gouvernement national. D'un autre côté, le choix des membres de ce gouvernement est le point le plus délicat et le plus complexe de la question. Il faudrait à la tête d'une administration de ce genre, des dirigeants possédant la confiance de la nation. Serait-ce un Bennett, dont les méthodes sont vécues, pour ne pas dire incompatibles avec les intérêts du peuple ? Serait-ce un Stevens, aux théories identiques à celles de M. Bennett et aux velléités de restauration économique et sociale ne visant, en dernière analyse, qu'à la restauration du vieux parti tory qui se désagrége lamentablement ? Serait-ce encore un M. Woodworth dont les succès réels effrayent l'observateur sérieux ? Faudrait-il compter sur M. Henri Bourassa que quelques jeunes ont jadis suivi en temps opportun mais pour l'abandonner presque aussitôt.

Aucun d'entre eux ne peut offrir actuellement cet ensemble de qualifications qui seuls permettraient de diriger une coalition.

Maurice Faucher
L'Etendard, -- Montmagny.

VALEUR DU SERMENT
Avec tous les citoyens bien pensants, nous nous demandons, où nous allons, avec la mentalité que les gens se forment, au sujet du serment. Selon certaines gens, dès qu'il s'agit d'une cause de boisson, il n'y a aucun mal à ne pas dire la vérité. Nous croyons que les autorités devraient faire un exemple afin de démontrer que le parjure même lorsqu'il s'agit d'une cause de boisson, c'est toujours un parjure.

"La Vallée de la Chaudière".



Regardez ces prix!

Véritables Pneus SPEEDWAY GOOD YEAR

Dimension 30 x 3 1/2	\$4.75	Dimension 4.75 x 19	\$7.35
Dimension 4.40 x 21	\$6.05	Dimension 5.00 x 19	\$8.00
Dimension 4.50 x 21	\$6.60	Dimension 5.00 x 20	\$8.05

Autres dimensions à prix également bas
Généreuse remise sur vos vieux pneus

Entrez voir ces valeurs!

ALP GREGOIRE
Tél. 392 124 Concorde

LES LOIS SOCIALES DE M. BENNETT

Jamais les Etats n'ont eu besoin autant qu'aujourd'hui de fortes directions sociales. Les appétits économiques jouent les uns contre les autres sans respect pour le bien commun; les liens se brisent entre les classes qui devraient collaborer à la production des richesses; et souvent le victorieux n'est pas celui qui a le plus de droit, mai celui qui a le plus de force. Le rôle de l'Etat consiste précisément à brider ces luttes inégales. Dans une société bien organisée, le capital et le travail jouissent de droits égaux ou, pour employer une expression de M. King, s'assoient à la même table. Aussi le libéralisme conçoit-il la mission des gouvernants comme une magistrature paternelle exercée sur tous les métiers. Il se tient à égale distance du torysme, qui viole la liberté individuelle, et du "laissez-faire", qui permet aux hommes de se dévorer entre eux. La politique libérale est fondée sur une conception humaine de la cité. En 1906, bien avant que M. Bennett s'occupât de politique, M. Asquith introduisit en Angleterre les pensions de vieillesse et les assurances sociales. Le libéralisme canadien n'a pas dérogé à cette tradition. On lui doit la création du ministère du Travail, la loi sur les accaparements et les coalitions de capitaux, l'arbitrage des différends industriels, la délégation d'un représentant ouvrier à la Commission des chemins de fer. Presque toutes les lois propres à bannir les sujets de discorde, à maintenir la collaboration harmonieuse des classes, c'est au libéralisme qu'on en est redevable. En faut-il plus pour rendre sa politique synonyme de réforme et de progrès ?

C'était donc un spectacle étrange, en 1930, de voir M. Bennett, conservateur par tempérament et par éducation, poser au réformateur social. Il promettait alors de mettre les pensions de vieillesse à la charge de la Confédération, de combattre le chômage par une politique énergique, de ramener le commerce et l'industrie. Mais pendant les quatre années qui suivirent son élection, il se montra tel qu'il était derrière la scène, sans son maquillage électoral: un tory qui avait hérité de Chamberlain la marotte protectionniste, un affamé de pouvoir qui semblait indifférent à la marée montante du chômage et à l'énerverment graduel de notre vie économique. Puis à l'approche du scrutin, devant le discrédit de sa politique, il mobilisa ses bureaux, leur fit préparer à la hâte un projet de législation sociale et, à la T. S. F., annonça qu'il allait s'occuper de l'ouvrier. Le gouvernement ne lutait plus pour la société qu'il avait mission de défendre; il se débattait pour sauver sa propre existence.

Les projets de loi déposés sur le bureau au milieu de cette fièvre tardive ne pouvaient constituer un barrage résistant contre le chômage; ils ne pouvaient davantage respecter les pouvoirs législatifs que la Constitution reconnaît aux gouvernements provinciaux. Avant de faire voter par la Chambre la semaine de 48 heures, M. Bennett avait rappelé à maintes reprises que le droit de réglementer le travail ressortissait aux provinces. C'était d'ailleurs le sens de l'arrêt édicté en 1926 par la Cour suprême. En fait, les gouvernements provinciaux s'étaient prévus de leur droit constitutionnel pour établir la semaine de 48 heures dans les industries de leur ressort. M. King lui-même avait institué ce régime de travail dans l'administration fédérale. M. Bennett violait donc la Constitution pour rien, puisqu'il faisait une loi inutile. Les ouvriers eux-mêmes ne demandaient plus la semaine de 48 heures: c'était la semaine de 40 heures qui faisait l'objet de leurs débats. La loi sur le repos hebdomadaire, pastichée sur la loi de l'observance du dimanche qui existe depuis trente ans, était également superflue. Au moment que le tiers des ouvriers chôment contre leur gré tous les jours de l'année, concevez-vous sans sourire l'Etat menaçant de la prison l'homme qui ne chôme point les dimanches ?

Reste l'assurance-chômage. Près de 900,000 ouvriers sur 2 millions se trouvent automatiquement privés du droit à l'assurance, leur métier comportant des risques spéciaux. Quant aux 600,000 chômeurs, cette manne trompeuse tombe loin d'eux. Pour ceux qui sont assujettis à l'assurance, la loi stipule une immatriculation de 40 semaines avant le service des prestations. Autrement dit, cette institution bienfaisante ne manifesterait ses bons effets que dix mois après l'entrée en vigueur de la loi. Les ouvriers réduits au chômage dans l'intervalle auront eu le temps de se serrer la ceinture. Je ne sais rien de plus tragique que de voir l'Etat se livrer à ces calculs électoraux à une heure où toutes les ressources de la nation, toutes les énergies des hommes d'Etat devraient être mobilisées contre le chômage. Sans doute les libéraux ont voté pour ces lois. Ils comprennent l'importance et la nécessité des lois sociales. Ils se sont prononcés sur le principe de la semaine de 48 heures et de l'assurance-chômage. Dans la pratique, ils estiment que le gouvernement central aurait dû consulter les tribunaux sur la validité de sa législation et que, d'ailleurs, l'heure n'était pas aux demi-mesures, mais à une action ferme et réfléchie. Voilà donc trois lois soi-disant sociales, fabriquées au mépris de la Constitution, jetées en pâture à la foule malheureuse qui en 1930 croyait élire des hommes d'ordre et de prévoyance. Le prochain gouvernement libéral devra employer à les remanier un temps précieux qu'il eût consacré autrement à combattre le chômage. Car ne serait-il pas absurde de conserver une législation sociale dont les ministres mêmes de M. Bennett, à commencer par M.M. Cahan et Guthrie, ont admis l'inconstitutionnalité ?

A part ces "réformes" hypocrites, les tories ont fait des lois économiques-sociales d'une moralité douteuse, tel le concordat agricole, et des lois étatistes, comme celle qui met en régie la production et le placement des produits naturels. Toutes les mesures législatives des tories depuis 1934 ont canalisé vers le moulin bureaucratique la vie économique et morale de la nation. L'Etat s'est substitué à l'individu dans les domaines où, selon la nature et l'ordre, l'individu devrait jouir d'une liberté absolue. M. Bennett a pratiqué ouvertement, presque avec fierté, un socialisme d'Etat où l'énergie nationale s'est paralysée au profit de la routine aveugle des bureaux. Le premier ministre n'a-t-il pas fait l'aveu candide que ses inspirateurs politiques étaient Litvinov, l'ambassadeur de l'Union soviétique aux Etats-Unis, sir Stafford Cripps, un extrémiste désavoué par les associations ouvrières, et John Strachey, un sociologue qui prêche à tout venant son admiration pour le communisme ? Enfin, pour confirmer cette étrange parenté intellectuelle de M. Bennett avec les doctrinaires de gauche, un écrivain socialiste des Etats-Unis, Jay Franklin, a fait son éloge dans un magazine américain très répandu. Quand des tendances de cette sorte se rencontrent chez un homme d'Etat, faut-il s'étonner que ses réformes soient nuisibles à la nation ? Les libéraux combattent le socialisme et le torysme, deux systèmes qui se chevauchent et qui finissent toujours par se confondre. Ils se souviennent qu'ils sont libéraux, comme disait Emile Faguet, "pour que leur pays soit hospitalier" et habitable et pour que le gouvernement y soit considéré non pas comme un maître exigeant, tracassier et impérieux, mais comme un simple gardien vigilant de la rue, du champ et de la frontière". Qui hésitera à choisir entre le despotisme tory, ennemi des réformes sociales tout en feignant d'en être l'apôtre, et la vigilance paternelle d'un Etat libéral ?

Ernest LAPOINTE.

POUR LES VOYAGEURS

Croisière du Pacifique Canadien en Afrique latine.

L'itinéraire de la croisière en Afrique et en Afrique du Sud qu'effectuera le paquebot "Empress of Australia", l'hiver prochain, vient d'être définitivement arrêté par les Services Maritimes du Pacifique Canadien et il comprend exactement un trajet de 22,999 milles. Pendant cette croisière des plus intéressantes qu'accomplira le navire, des escales seront faites dans vingt-trois ports différents. Le luxueux paquebot quittera New-York le 25 janvier et se dirigera directement vers Madère, pour entrer ensuite dans la Méditerranée, avec arrêts en Egypte, en Afrique orientale et occidentale, en Afrique-Sud, en Amérique du Sud, aux Antilles et à Cuba, pour revenir à son point de départ le 29 avril.

La croisière de 1936, la seconde effectuée par l'"Empress of Australia", inclura des attractions additionnelles notamment une excursion à l'intérieur de Mairabi, région par excellence de la chasse aux grands fauves, où les excursionnistes mémorables auront en plus l'avantage de voir des panoramas d'une splendeur inouïe. Le point de départ de cette excursion sera Mombasa, port de la colonie de Kenya.

Deux semaines entières seront écoulées en Afrique-Sud et dans cet intervalle, les passagers, arrivant à Durban, accompliront des randonnées à l'intérieur du pays, notamment à Pretoria, Kimberley, aux célèbres chutes Victoria, Johannesburg, aux collines Matopos et autres lieux d'intérêt. D'autres groupes d'excursionnistes se rendront dans le Natal, la province du Cap, dans le voisinage de Durban et du Cap.

Ci-dessous suit l'itinéraire détaillé et complet

Départ de New-York, le 25 janvier; Madère, 1er et 2 février; Gibraltar, 4 février; Monaco, 6 au 8 février; Naples, 9 et 10 février; Athènes, 12 février; Haïfa, Palestine, 14 février; Port-Saïd, 15 février; Suez, 21 février; Port Soudan, 23 février; Mombasa et Zanzibar, 29 février au 5 mars; Dar-es-Salaam, 5 mars; Laurence Marques, 9 mars; Durban, 10 au 16 mars; Le Cap, 16 au 23 mars; Buenos-Ayres, 2 et 3 avril; Montevideo, 4 avril; Santos, Brésil, 7 avril; Rio de Janeiro, 8 avril; La Brea et Port d'Espagne, Trinidad, 19 avril; Kingston, Jamaïque, 22 et 23 avril; La Havane, 25 et 26 avril; et retour à New-York le 29 avril.

CIGARETTES SWEET CAPORAL



Écoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, 8 heures.
C.K.A.C. Montréal
C.H.R.C. Québec
C.H.P. Montréal
C.K.H. Hull
C.R.C.S. Châteauguay

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." Lancet

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" de numéros assortis.

"LES QUATRE AGES DE NOS COEURS"

A dix ans on voit tout en rose
On envisage que le présent.
La vie est un rêve amusant
Et le coeur repose.

A vingt ans, l'âme est une lyre
Que fait vibrer le moindre vent.
Dans le rêve, on se perd souvent
Et le coeur respire.

A trente ans, les beaux jours de fête
Perdent beaucoup de leur éclat.
Au printemps succède l'été
Et le coeur regrette.

A quarante ans, la moindre brise
Apporte les parfums d'encens;
On pense aux bonheurs inconstants
Et le coeur se brise.

Que de gens ne blâmeraient pas ce qu'ils voient faire s'ils voulaient se rappeler ce qu'ils ont fait. — De Ségur.



ÇA VAUT UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

À LA VOTRE!



D 13 F 3

LES BILANS TRAGIQUES
On a beau faire appel à la prudence et multiplier les conseils, la liste des tragédies de l'eau et de la route s'allonge démesurément d'une façon effrayante. C'est pourquoi il paraît à propos de rappeler les avertissements déjà maintes fois répétés. Lorsqu'il fait chaud qu'on garde sa tête bien solide et qu'on n'oublie pas à quel point s'expose si l'on entre dans l'eau après avoir mangé ou bien sous le coup de la fatigue, par exemple, après une longue course en bicyclette ou encore une partie de tennis. Si chacun tenait compte de ces recommandations élémentaires et si elles étaient répétées plus souvent à la jeunesse oisive, sans doute, il y aurait moins de fatalités à déplorer chaque année chez les baigneurs.

Le Courrier de Sorel.

CONSERVATION DES FRUITS D'ETE

La mise en conserve était un travail que nous redoutions autrefois, lorsque cela obligeait à se tenir au-dessus d'un poêle chauffé pendant des heures consécutives, mais à notre époque de fours isolés chauffés à l'électricité, cela peut devenir un vrai plaisir...

nécessaire à faire prendre les fruits. En faisant de la confiture avec un fruit qui manque de pectine, mélangez-le avec un fruit riche en pectine ou ajoutez de la pectine commerciale.

Confiture de courge

4 lbs de courge, 4 lbs de sucre, l'écorce et le jus de 2 limons, 1 oz de giroflées attachées dans un sachet de mousseline 1/2 oz de gingembre en conserve et 2 oz de gingembre moulu.

Pelez la courge et enlevez les graines; fendez en morceaux d'environ 1 pouce d'épaisseur et 2 pouces de long. Ajoutez le sucre et laissez reposer une ou deux heures, ou pendant la nuit. Ajoutez les autres ingrédients et faites bouillir pendant 1 heure ou 1 1/2 heure. Mettez en bocaux et scellez.

Conserves

Les conserves de fruits se font suivant la même méthode, aussi riches et aussi consistantes que les confitures et les marmelades. On met fréquemment une combinaison de divers fruits en conserve, ce qui permet de produire d'agréables combinaisons de saveurs.

On ajoute souvent des raisins et des noix aux conserves. Ebouillantez les noix, rien qu'une minute ou deux avant de les ajouter en donnant le temps d'être stérilisées. Si les noix sont cuites trop longtemps, elles deviendront molles. Scellez les conserves dans des bocaux stérilisés.

L'oeuf de Foisieu-mouche du Mexique est guère plus gros que la tête d'une épingle.

COMME CÉRÉALE

Rien de plus commode qu'un carton de Son ALL-BRAN dans la cuisine. On le sert comme céréale ou comme ingrédient salubre dans les muffins, les petits pains, les omelettes, les gaufres, etc.

Le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les matières assimilables, régulières de l'intestin. Le Son ALL-BRAN est riche en vitamines B aussi bien qu'en fer, élément constitutif du sang.

Deux cuillerées à soupe par jour corrigent la constipation ordinaire, causée par défaut de matières assimilables dans le régime alimentaire, ou, dans les cas obstinés, à chaque repas. Si ce traitement n'agit pas, consultez votre médecin.

Les matières assimilables du Son ALL-BRAN se désagrègent pas par le travail de la digestion, comme le font les légumes feuillus. Ces matières agissent ainsi plus efficacement. Au demeurant, le Son ALL-BRAN est un savoureux aliment laxatif, bien supérieur aux remèdes brevetés.

Le carton rouge et vert se trouve chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés



SOUS L'ABAT-JOUR

A UN ENFANT

Enfant, tu grandis; que ton cœur soit fort! Lutte pour le bien; la défaite est sainte. Si tu dois souffrir, accorde à ton sort un regret parfois, jamais une plainte.

Ecris, parle, agis, sans peur du danger, L'univers est grand; que ton oeil y plonge! Tu pourras faillir, même propager Une erreur parfois; jamais un mensonge.

Si tu vois plus tard d'indignes rivaux Toucher avant toi le but de la vie, Trahis seulement, sûr que tu les vauds Du dépit parfois jamais de l'envie.

Le mal ici-bas trône audacieux; D'un amer dégoût, si ton âme est pleine, Nourris dans ton sein, montre dans tes yeux Du mépris parfois jamais de la haine

Et si dans ce monde, étroite prison, Un trouble apparent met l'âme en déroute, Que l'oeuvre de Dieu laisse à ta raison Un souci parfois, mais jamais un doute.

Eugène MANUEL (Poésies de l'Ecole du Foyer) Envoi de Se-Reine.

LA FIN DES VACANCES

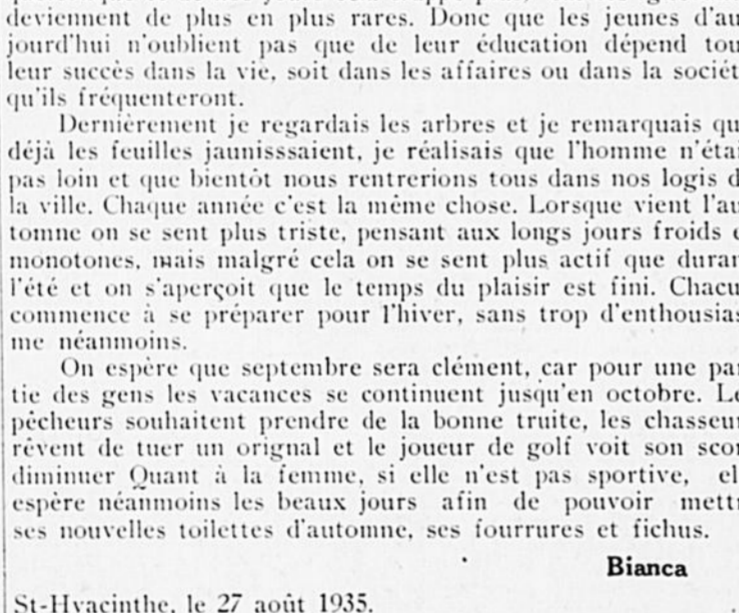
Bientôt ce sera la fin des vacances pour tout le monde. Les beaux jours d'été deviennent de plus en plus rares et la chaleur qui nous a accablés durant un certain temps est définitivement finie.

L'écolier pense déjà à la rentrée des classes. La plupart ne voient pas ce moment-là avec avidité. Ils ont tort, car c'est certainement le plus beau temps de la vie, où on ne connaît pas les responsabilités, où les autres pensent pour nous.

Ceux qui ont à cœur de faire quelque chose de bien, retournent avec plaisir puiser les sciences nécessaires, afin de réussir plus tard dans la carrière que tout jeune homme doit se tracer. L'éducation de nos jours devient de plus en plus essentielle. Tout le monde devrait pouvoir en profiter, car il n'y a rien de plus beau que de croiser des personnes qui non seulement sont intelligentes mais qui aussi possèdent une instruction qui ne laisse rien à désirer.

On espère que septembre sera élément, car pour une partie des gens les vacances se continuent jusqu'en octobre. Les pêcheurs souhaitent prendre de la bonne truite, les chasseurs rêvent de tuer un original et le joueur de golf voit son score diminuer. Quant à la femme, si elle n'est pas sportive, elle espère néanmoins les beaux jours afin de pouvoir mettre ses nouvelles toilettes d'automne, ses fourrures et fichus.

St-Hyacinthe, le 27 août 1935.



LES CHAPEAUX D'AUTOMNE

Extrait du magazine "Le Jardin des Modes".

Les premiers chapeaux d'automne sont toujours inattendus, comme si la mode, après les vacances, avait besoin d'explorer le trop plein de riches souvenirs que lui a donné l'été.

Ils sont gais à porter. Beaucoup de reminiscences d'époques passées, de tableaux célèbres. Voici le feutre du page florentin, bien enfoncé derrière s'avancant devant d'un mouvement hardi. Voici le toquet, le bonnet, simples formes qu'un détail rend élégantes.

Certains s'en vont en hauteur, d'autres, comme étirées, cachent le front et la nuque mais dégagent les côtés. Beaucoup de drapés sur les toques qui deviennent presque des turbans. Voici encore des auroles en feutre ou en velours, si seyantes. D'autres amusants petits bonnets dégagent également le front et sont carrés derrière à la manière de certaines coiffes paysannes.

Voici d'énormes bérêts. Chaque année le bérêt a une façon personnelle de reparaître sans qu'on se lasse de lui; il n'est jamais "déjà-vu". Cette fois, plus il est grand et important, plus il nous charme.

La fantaisie est reine de l'ornementation. Un grand couteau fend cette forme et pointe vers le ciel, des plumes d'autruches frisées comme jadis sont posées sur celle-là. Des feuilles de feutre découpé forment une guirlande. Tel modèle est entièrement en rubans de couleur. Car il y a beaucoup de couleur, fait digne d'être noté, dans cette saison que la tradition voudrait grise et attristée. Des tons délicieux s'accorderont avec les fourrures.

Les velours est le grand favori: velours de Lyon, velours souple des couturiers, velours de rayonne, nouveaux velours glacés et changeants de deux et trois tons.

Du velours piqué, qui a l'air matelassé, permet des effets volumineux sans lourdeur. Bien entendu, il y a comme toujours beaucoup de feutres et de taupés. Puisque nous aimons les coiffures importantes, il est probable que, plus tard dans la saison, nous porterons, à la place du velours, la fourrure en toques et en bérêts. Mais il ne fait pas encore assez froid pour y penser.

Si Dieu agissait toujours d'une manière miraculeuse, on serait comblé de la reconnaître et alors il n'y aurait plus de foi.

LA MODE

Le soin du visage

La lutte pour la vie est ici-bas l'expression même de l'existence! Dans tous les domaines, celui qui n'avance pas recule; ceci est vrai surtout lorsqu'il s'agit de l'esthétique corporelle générale, et en particulier de celle du visage.

Le visage, reflet de l'âme et de la pensée, est aussi fragile que séduisant. Bien des femmes jeunes encore portent le masque d'une vieillesse prématurée due à l'emploi de fards d'une mauvaise qualité et à une hygiène défectueuse. Un joli teint et des joues fermes dépendent avant tout de l'équilibre général du corps, du bon fonctionnement des glandes et d'une dose quotidienne de sommeil régulier. Quelques soins faciles mais réguliers, de l'exercice physique bien compris sont les seules panacées véritablement efficaces d'une beauté durable.

Les soins quotidiens du visage sont de deux sortes: le nettoyage et l'entretien. De même qu'un jardin, le visage doit être nettoyé et débarrassé des déchets et impuretés que l'existence y dépose chaque jour. Il ne faut jamais se coucher sans s'être démaquillée et avoir permis à l'épiderme de respirer tous pores ouverts. Le nettoyage de la peau sera très efficace s'il est réalisé avec une bonne crème fondante, ou plus simplement du lait. Le jaune d'oeuf, appliqué en masque sur toute la figure de temps en temps, est un excellent astringent qui, entre, d'ailleurs, dans la plupart des crèmes nourrissantes des instituts de beauté, et l'eau de roses devrait être employée au lieu de l'eau ordinaire pour toutes les ablutions du visage.

Lorsque la peau sera bien nettoyée et nourrie, il sera bon de la tapoter légèrement avec le bout des doigts pendant cinq minutes matin et soir, en ayant soin de toujours remonter vers les sourcils en insistant spécialement aux points vulnérables, tels que le tour des lèvres, que le sourire creuse; le bord de l'orbite et le centre du front. Ce tapotement provoque un afflux de sang qui élimine la mauvaise graisse et fortifie les muscles faciaux. On le fera suivre d'un léger massage sur toute la figure, fait avec une pommade grasse et nourrissante. Les coudes appuyés sur une table on masse les joues, le front, le nez et le menton avec un mouvement circulaire remontant vers les tempes. Ceci fait, on le lotionnera avec une lotion légèrement astringente appropriée au grain de la peau, qui le rende lisse et ferme, puis, si on le désire, on effectuera un léger maquillage en ayant soin d'éviter les fards violents. Un peu de poudre mince sur la peau encore humide devrait suffire aux minois juvéniles, car la mode nouvelle vient de décréter fort sagement que la fraîcheur du teint devrait être naturelle et non empruntée à trop de petits pots!

Si Dieu agissait toujours d'une manière miraculeuse, on serait comblé de la reconnaître et alors il n'y aurait plus de foi.

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE 173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON. Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS BERGERON & SICOTTE 173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Advertisement for Quaker Corn Flakes featuring a large illustration of a Quaker man and text: 'CONSERVEZ LES COUPONS DANS... QUAKER CORN FLAKES'.

Feuilleton du "Clairon"

LE ROMAN DE PATRICE

Par MARIE STEPHANE

No. 3 —Ces messieurs manquèrent à l'animation de nos soirées, dit-elle; rien qu'à cette évocation du départ prochain, une vague tristesse plane déjà dans cette pièce, ne trouvez-vous pas?... Et, sans attendre la réponse, elle poursuivit: J'ai aimé Mme de Touranne... je considère son fils comme un neveu très cher, il a, du reste de si sérieuses qualités, ce garçon; que pensez-vous de lui, Hélène?... —Beaucoup de bien, madame! Je crois M. de Touranne très bon. —Vous ne vous trompez pas, mon enfant. L'écorce est rude, on ne peut le nier; mais, sous son extérieur peu attirant, Patrice cache une si belle intelligence et un cœur si bon... Je suis convaincue que celle qui lui choisira pour épouse ne sera pas malheureuse. —Elle pourra être fière de son mari; en tous cas, M. de Touranne n'est pas le premier venu; il ne peut que plaire aussitôt qu'on le connaît un peu. —Malgré son physique peu attirant?... d'accurs dirent, sa laideur! —Ho!... on ne peut se servir de ce mot pour le qualifier, répliqua vivement la jeune fille. Je trouve qu'un homme dont l'expression est honnête et intelligente ne peut jamais être laid... Les magnifiques yeux noirs de M. de Touranne suffiraient à eux seuls pour le faire trouver bien, il me semble. —Ces derniers mots prononcés avec chaleur, amenèrent un confiant sourire sur les lèvres de la baronne.

parlez pas, ne parlez jamais de moi dans ce sens à M. de Touranne. Je l'estime infiniment... Je l'aimerais sans peine comme un frère; autrement, non, je ne le puis pas! —Et, cédant à un irrésistible besoin d'épanchement, elle inclina son gracieux visage sur l'épaule de sa vieille amie, et, à voix basse, elle murmura son rêve. —Ignorez si celui qui remplit mon cœur éprouve pour moi un sentiment analogue, mais ce dont je suis certaine, c'est que j'épouserai celui que j'aime ou je ne me marierai jamais! — affirma-t-elle. —Une baronne soupire, et mit un baiser au front d'Hélène: —Je n'ai pas le droit de vous blâmer, enfant, vous permettez toutefois à mon affection de déplorer l'effondrement de mes projets, car, en outre de qualités que vous connaissez, M. de Touranne possède des avantages de nom et de fortune que M. Courrières ne peut vous offrir, avantages qui ne nuisent pas dans la vie... même en aimant, il est prudent de chercher à sauvegarder l'avenir. —Une flamme de jeunesse s'alluma dans les prunelles sombres de Mlle de Valmoray, le sourire reparut sur ses lèvres. —L'avenir! madame... mais c'est de s'aimer! c'est de se dévouer! n'est-ce pas encore ce qu'il y a de meilleur ici-bas? Qu'importe, après tout, un peu plus ou un peu moins d'argent?... Dès lors qu'on a le large nécessaire, cela suffit.

—C'est aussi mon avis! dit-elle. La portière qui dissimulait la présence de l'officier s'agita légèrement. Le cœur du jeune homme battit plus fort dans sa poitrine: —Je ne lui déplaît pas trop, je crois... de la sympathie à l'amour, la distance peut se franchir sans miracle, pensa-t-il. Soudain ses nerfs se tendirent, sa respiration s'arrêta. Brûlant ses vaisseaux madame de Prévost savait: —Vous savez si vous m'êtes chère, ma petite Hélène. J'aime aussi beaucoup Patrice! J'ai rêvé de vous unir tous les deux, vos parents ne seraient pas hostiles à ce projet... Et vous ma chère, qu'en pensez-vous?... si mon jeune ami demandait votre main, que répondriez-vous?... —La jeune fille se redressa sous le choc. La commotion soudaine qu'elle éprouva à cette idée fit jaillir de sa source profonde l'amour latent qui avait envahi son cœur sans qu'elle s'en rendît compte. Elle attacha sur la baronne ses yeux subitement agrandis. Plus qu'un autre sentiment, l'angoisse se lisait dans ce regard qui ne savait pas dissimuler; elle voulait parler, les mots s'arrêtaient dans sa gorge, ses lèvres impuissantes ne laissaient passer aucun son. —Ces minutes de silence parurent un siècle à celui qui, l'oreille tendue, attendait sa réponse comme un arrêt de vie ou de mort. —Vous êtes bonne de penser à moi, chère madame, prononça-t-elle enfin la voix tremblante. Je ne puis vous tromper... Je vous en prie... Ne

puis pas!" martelaient sans trêve, dans leur décevante concision son cerveau enfiévré, résonnant comme un glas dans son cœur meurtri. —Aimer, agir contre Bernard, contre lui-même, il se disait: —Qui sait ce qui serait arrivé si mon cousin n'eût pas été avec moi?... triple soit je suis! Il avait besoin d'air; il se précipita vers le Prévert?... Il est taillé pour plaire, lui, tandis que je ne puis que servir de repoussoir. —Patrice avait une de ces natures que l'obstacle irrite, quelle que soit la forme sous laquelle il se présente, et qui tentent l'impossible pour vaincre. Dans le cas présent il n'y avait rien à tenter; on ne lutte pas contre l'indifférence, on la subit. Le refus d'Hélène avait eu ce double résultat de froisser sa vanité presque au point de briser son cœur. Une exaltation farouche envahissait son âme ulcérée, le faisant envelopper dans un même sentiment de rancune injustifiée Mlle Valmeray et M. Courrières; il était tout prêt de haïr ceux qu'il avait tant aimés. —A cette même heure, Bernard ne pouvait se douter de l'orage qui se déchaînait dans le cœur de Patrice, et qu'il se précipitait vers le Prévert, le venant de recevoir sa nomination d'enseigne de vaisseau de première classe, promotion attendue par lui pour solliciter la main de son élue... Il le pouvait faire maintenant sans scrupule, certain désormais d'assurer à la compagnie de son choix une situation convenable en rapport avec celle de ses parents. Son cœur bondissait de joie à l'idée de connaître enfin la douceur d'un foyer à lui, son enfance d'orphelin en avait été si privée. Il ne se possédait plus tant il avait hâte de faire partager sa satisfaction à son cousin... de le prioriser aussi, en l'absence d'ascendant, de faire la démarche officielle près des Valmeray. —Il fut tout joyeux en prenant au bureau de l'hôtel la clef de sa chambre, de constater que celle de Patrice avait été prise; son cousin était chez lui, il allait donc sans retard lui confier ses espérances, le charger de plaider sa cause au besoin. Il ne doutait pas du consentement

d'Hélène; bien qu'elle et lui n'eussent échangé aucune parole engageant l'avenir, il sentait que la jeune fille avait de l'inclination pour lui. Par contre, rien ne l'assurait que les parents de celle-ci voudraient ratifier l'attrait mutuel qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Hélène était encore si jeune! Et déjà l'officier se troublait dans la crainte d'un ajournement à son bonheur. Le cœur humain est ainsi fait; dans l'incertitude d'un lendemain il ne sait pas attendre; il veut jouir immédiatement de ce qu'il désire. —Qui donc plus que son cousin saurait faire valoir ce qu'il y avait d'appréciable en Bernard, enlever d'assaut le consentement du conseiller?... cher Patrice, il allait être heureux d'aider à son bonheur, il était si bon, et ils s'aimaient si sincèrement tous les deux! Et tandis qu'il monologuait ses espoirs, de violents combats se livraient dans l'âme de M. de Touranne passant en un instant d'un profond accablement à un état de nervosité poussé au paroxysme. —Tu n'as pas le droit d'en vouloir à ces jeunes gens, lui disait sa conscience. Mlle Valmeray n'a rien fait de particulier pour gagner ta sympathie. Simple et affable avec tous, elle a été pour toi comme pour les autres exquise et vraie, sans l'ombre de coquetterie... Feraistu un crime à l'abbé de choisir la fleur où elle se pose?... non, alors reconnais à cette enfant la liberté que tu revendiques pour toi; c'est de toute équité. —Quant à Bernard, n'a-t-il pas autant que toi-même droit au bonheur?... Sois juste; qu'a-t-il fait pour attirer à ce point ton ressentiment?... rien de reprochable, n'est-il pas vrai! en ce cas, pourquoi lui vouer une si amère rancune?... Tu n'as aucune raison de lui en vouloir. —Ainsi parlait sa conscience, mais il ne l'écoutait pas; la tempête soulevée dans son cœur étouffait sa voix, se livrant sans merci aux flots irritants de la jalousie qui menaçaient de submerger tout ce qu'il y avait en lui de noble et de généreux, semant un germe de mort dans la

pure et vive affection qui l'unissait à son cousin. Le malheureux Patrice vivait au de ces moments où la douleur égare, où elle rend inepte à distinguer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas, tant elle obscurcit le jugement et trouble sa lucidité. —Bien sombre était sa chambre, sans doute, car la nuit était venue, et dans son désarroi, le jeune homme n'avait point songé à tourner le bouton distributeur de lumière; combien plus denses et plus obscures cependant, étaient les ténèbres intérieures qui enveloppaient son être intime à ce tournant douloureux d'assaut de Bernard, enlever d'assaut le consentement du conseiller?... —Ainsi absorbé, l'officier n'avait pas entendu ouvrir la chambre proche de la sienne occupée par M. Courrières; presque aussitôt on frappa à la porte et, avant qu'il prit le temps de répondre, la voix de Bernard résonna comme un coup de clairon dans la pièce silencieuse: —Sans lumière à cette heure... est-ce que l'électricité ne fonctionne plus chez toi?... —Il est probable que si, mais la clarté me gêne en ce moment. —Si vive émit la joie de l'arrivant, qu'il se aperçut pas de l'altération de la voix de son cousin. Jugement cette obscurité propice aux confidences, il prit un siège sans attendre qu'on le lui offrît, et dit aussitôt: —J'ai enfin reçu ma nomination d'enseigne de première classe. —Je m'en félicite! —Tu me vois doublement heureux que cette nouvelle me parvienne pendant notre séjour ici, reprit-il. Je n'attendais que cela pour te prier de faire un bien grand démarrage en mon nom, mon cher Patrice. —La voix de Bernard trembla légèrement, se faisant plus intime, plus profonde: —J'aime... confessa-t-il, peut-être l'as-tu deviné? J'aime de toute mon âme... et je viens te prier mon cher Patrice, mon frère par l'affection, de demander pour moi, à ses parents, la main de Mlle de Valmeray... Tu connais tout de moi, tu sais que je n'ai pour ainsi dire pas d'autre fortune que ma situation; il

est indispensable de l'apprendre à la famille avant de poser aucun projet se posant sur les traits altérés de Patrice, en même temps que d'un accent rauque et lointain, celui-ci répondait avec un rictus douloureux sur ses lèvres décolorées. —Tu me demandes cela, à moi?... oh! c'est trop fort! —Bernard fut pris d'effroi; dans un éclair, il entrevit la vérité et saisit d'une inexplicable angoisse la question, avec l'ardent désir d'entendre une réponse négative: —Est-ce que tu l'aimerais, toi aussi?... —Mon Dieu! s'écria-t-il, que nous sommes malheureux! Pourquoi nous être tous l'un et l'autre?... —Il jeta les yeux sur son cousin; son visage exprimait une douleur si intense qu'il en fut bouleversé; son cœur s'émoussa et se brisa... Non, mais il n'acquiesça son bonheur au prix de la souffrance d'un autre, de Patrice surtout, ce frère d'élection si tendrement aimé. Ne serait-ce pas, du reste, une monstrueuse ingratitude de sa part?... Oh! si! car l'amitié délicate et forte de Patrice à seule ensoleillé son adolescence et sa première jeunesse; il a contracté envers son cousin une dette de cœur; la plus douce de toutes les obligations, sans doute, mais celle aussi qui ne se solde qu'avec le cœur. L'heure de l'échec est venue pour lui, il ne s'y soustraira pas! Sa vie sera brisée par ce sacrifice, mais qu'importe!... si, sur les ruines de son bonheur, il édifie celui des deux êtres qui lui sont le plus chers en ce monde. —Profondément chrétien, il se tour-

ne vers le ciel implorant le secours d'En-haut pour consommer l'immolation qui déjà s'élaborait dans le secret de son cœur; s'encourageant de la promesse mystérieuse enfermée dans la phrase paradoxale du Maître "Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés"... Et magnanime, il se rapprocha de son parent. —Je t'ai affligé bien involontairement, mon cher Patrice, pardonne-moi et ne te désole plus, je veux que tu sois heureux! Je renonce en ta faveur à Mlle de Valmeray... Je suis entièrement libre vis à vis d'elle, je ne lui ai jamais fait alliance à un avenir commun... Je ferai mien votre bonheur à tous les deux... prononça-t-il, en faisant passer dans son regard toute l'ardeur de son volontaire sacrifice. —Remué dans toutes les fibres de son être et vaincu par tant de grandeur d'âme, Patrice ouvrit ses bras; et pendant un long instant, les jeunes gens s'étreignirent dans le plus fraternel embrassement. —Tu ferais cela pour moi, Bernard... c'est vrai?... —Rien ne me coûtera pour que tu sois heureux! affirma celui-ci avec tendresse. —Combien tu es noble et bon!... clama Patrice, qui ne manquait cependant ni de générosité ni de délicatesse en dépit de sa nature violente... Partagé entre l'admiration de l'acte de Bernard, et le remords, l'horreur qu'il éprouvait des sentiments mauvais qui venaient de l'agiter si cruellement, loyalement il s'accusa: —Me mérité pas tant d'abnégation mon cher! Si tu savais les sensations de colère, de jalousie, par lesquelles je viens de passer, murmura-t-il confus, insensé que je suis! dire que j'ai été si prêt de te haïr! —Une tristesse indéfinissable couvrit d'ombre le beau visage de Bernard... —Me haïr?... moi qui t'aime tant!... qu'avais-je donc fait pour cela? interrogea-t-il péniblement surpris. —(Suite au prochain numéro)



MARIAGE D'UN ZOUAVE

Lundi prochain, le 2 septembre, aura lieu le mariage de l'adjudant porte-drapeau Henri Patenaude, fils de M. et Madame Wilfrid Patenaude, de La Providence, avec Mlle Cécile Laplante, fille de M. et Mme Joseph Laplante, aussi de La Providence. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église Notre-Dame du Rosaire, à 8 hres du matin. Rassemblement de tous les Zouaves au Casino, à 7.30 heures. Par ordre du capitaine J. A. Frière. Tenue de ville.

BEAU SUCCÈS DANS L'ASSURANCE

Un de nos concitoyens se classe au tableau d'honneur des agents de la Metropolitan.

Nous apprenons que M. Geo. H. Pelletier, de cette ville, agent de la compagnie d'assurance Metropolitan Life, s'est classé au tableau d'honneur des lauréats de la compagnie. En conséquence, il a été invité par le président de la compagnie à prendre part au congrès annuel de la Metropolitan, lequel se tient cette semaine à la Malbaie. M. Pelletier est parti mercredi pour le congrès et sera de retour demain. Sur un total de 2882 agents de la compagnie au Canada, les cinquante premiers ont été inscrits au tableau d'honneur des lauréats. Notre concitoyen, M. Pelletier, s'est classé le 26ème. Nos félicitations.

RÉUNION INTIME

Après plusieurs et cordiales sollicitations de la part de M. et Mme Joseph L'Archevêque, citoyen bien connu et très estimé, dimanche le 11 courant, M. Pierre Gadbois organisa un pique-nique de parents et d'amis à leur résidence d'été située à la Pointe des Fourches. Il serait difficile d'exprimer en peu de mots tout le plaisir et les divertissements qui partagèrent cette attrayante journée. Avant de s'égayer des jeux de toutes sortes tous se régalerent d'un succulent dîner en plein air, ensuite il y eut courses, dont de jolis prix furent distribués aux vainqueurs. Il y eut ensuite chant, musique et danse. Dans le courant de l'après-midi plusieurs se dirent le mot pour aller se rafraîchir dans les eaux de la rivière Yamaska. Parmi ceux qui assistaient outre M. et Mme J. L'Archevêque on remarquait MM. et Mmes: Pierre Gadbois, Victor Gadbois, Nap. Armstrong, Léop. Courtemanche, M. Moreau, Mme L. Barbeau, Arthur Gadbois, Wilfrid Chabot, Nap. Solis, Aldéric Gadbois, Mme Albert Beauchemin, Donat Gadbois, Eucher Lussier, Ludger Cloutier, Charles Marion, Jean-Paul Desmarais, Mme Doris St-Jean, Mme C. Chabot, Miles Rita, Cécile, Ernestine, Simonne, Olive, Thérèse Gadbois, Albertine Lussier, Eva Laflamme, Rose-Aimée Riendeau, Emilia Armstrong, M. Jeanne Lagacé, Emma Laporte, Mlle Fleurette Frière, Doris St-Jean, Colette, Estelle et Huguette, Yolande Cloutier, Jacqueline Chabot, Riette Solis, M.M. Ernest, Olivia, Lionel et Héloïse Gadbois, Roger et Gilles Gadbois, Hormisdas, Arthur et Adrien Lussier, Lucien Frière, Rosario Armstrong, Alphonse Lussier et Conrad St-Jean, Emilien St-Pierre, Florian Chabot, Lucien Pelletier, Ovide Lemieux, Marcel et Gilles Beauchemin et beaucoup d'autres. Après s'être bien amusé jusqu'à une heure avancée de la soirée chacun s'en retourna enchanté de cette inoubliable journée.

LA FÊTE DU TRAVAIL

Le maître de poste désire informer le public que lundi le 2 septembre prochain (Fête du Travail) sera observé comme congé statutaire par le bureau de poste. Le service qui sera donné ce jour là sera comme suit: les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 8.00 P.M. à 12.00 A.M. et de 6.30 P.M. à 7.30 P.M. pour les locataires de casiers postaux. Tous les guichets seront fermés au cours de la journée, il n'y aura pas de distribution par les facteurs.

Les matières postales déposées au bureau de poste jusqu'à midi seront expédiées comme à l'ordinaire.

VOIX DU JAPON

Conférence du Père Hyacinthe Reid, O. P. à l'Exposition Missionnaire.

Le R. P. Hyacinthe Reid, de l'Ordre des Dominicains, bien connu à St-Hyacinthe, sera un des principaux conférenciers à l'Exposition Missionnaire, qui s'ouvrira à Trois-Rivières demain.

Dimanche le 8 septembre, dans la salle du séminaire des Trois-Rivières, on entendra les voix des Missions: Palestine, Japon, Inde, Océanie, Mandchourie, Extrême-Orient. Le R. P. Reid parlera sur le sujet: "Voix du Japon".

Dimanche le 8 septembre, dans la salle du séminaire des Trois-Rivières, on entendra les voix des Missions: Palestine, Japon, Inde, Océanie, Mandchourie, Extrême-Orient. Le R. P. Reid parlera sur le sujet: "Voix du Japon".

LA FÊTE DU TRAVAIL

Lundi, fête du Travail, les bureaux du "Clairon" seront fermés toute la journée.

CARNET SOCIAL

Mlle Blanche Buron, après avoir passé une quinzaine en villégiature à Oxford, Ont. accompagnée de sa sœur Mlle Albertine Buron, autrefois de Sorel et actuellement de Montréal sont de passage en notre ville, en visite chez leur oncle, monsieur O. H. Désalliers, bourgeois, de la rue William.

Mme veuve Amédée Leblanc, de Montréal, accompagnée de son fils, M. Marcel Leblanc, de ses filles Mlles Marie-Berthe, Hélène et Gabrielle Leblanc, aussi de Montréal, est de passage en notre ville, en visite chez M. Eusèbe N. Gaudette, professeur de musique, de la rue William.

ANCIEN DE NOTRE SÉMINAIRE

Anniversaire de naissance de l'abbé mitré d'Oka.

Dom Pacôme (née Albert-Marie Gaboury) a célébré vendredi dernier son 62ème anniversaire de naissance. Né à St-Césaire de Rouville le 23 août 1873 et fils du notaire Joseph Gaboury, il étudia à Marieville et à Saint-Hyacinthe; puis, il entra chez les Cisterciens de la Stricte Observance (Trappistes), le 16 mars 1893. Ordonné dans sa paroisse natale (le 18 mai 1898) par S. Exc Mgr Dezelles, il a été prieur à la Trappe de Mistassini avant de devenir Abbé de Notre-Dame du Lac (Oka).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE

Un ancien du séminaire de St-Hyacinthe prend la cure de l'Immaculée-Conception à Sherbrooke-Sud.

La "Tribune" de Sherbrooke nous apprend la retraite de M. le chanoine J. A. Bussièr, curé de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception de Sherbrooke-Sud, fondateur de cette paroisse qu'il a dirigée pendant plus d'un quart de siècle. Le chanoine Bussièr se retire du ministère pour cause de santé et est remplacé par M. l'abbé Arsène Goyette, ci-devant curé de Rock Forest depuis douze ans.

M. l'abbé Arsène-Esdras Goyette est né le 10 août 1881 à Iberville, Qué. Il a fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut élevé au sacerdoce le 26 juillet 1908 à Iberville. M. l'abbé Goyette est un littérateur distingué et un homme de lettres. Romancier, conteur et orateur sacré, il est l'auteur de plusieurs volumes et d'une foule d'articles sur la morale.

LA FÊTE DU TRAVAIL

Le maître de poste désire informer le public que lundi le 2 septembre prochain (Fête du Travail) sera observé comme congé statutaire par le bureau de poste. Le service qui sera donné ce jour là sera comme suit: les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 8.00 P.M. à 12.00 A.M. et de 6.30 P.M. à 7.30 P.M. pour les locataires de casiers postaux. Tous les guichets seront fermés au cours de la journée, il n'y aura pas de distribution par les facteurs.

Les matières postales déposées au bureau de poste jusqu'à midi seront expédiées comme à l'ordinaire.

VOIX DU JAPON

Conférence du Père Hyacinthe Reid, O. P. à l'Exposition Missionnaire.

Le R. P. Hyacinthe Reid, de l'Ordre des Dominicains, bien connu à St-Hyacinthe, sera un des principaux conférenciers à l'Exposition Missionnaire, qui s'ouvrira à Trois-Rivières demain.

Dimanche le 8 septembre, dans la salle du séminaire des Trois-Rivières, on entendra les voix des Missions: Palestine, Japon, Inde, Océanie, Mandchourie, Extrême-Orient. Le R. P. Reid parlera sur le sujet: "Voix du Japon".

LA FÊTE DU TRAVAIL

Lundi, fête du Travail, les bureaux du "Clairon" seront fermés toute la journée.

CLUBS LIBÉRAUX EN CONVENTION

Tous les clubs libéraux de la province seront représentés à Québec le 7 septembre.

Québec, 29. — Le congrès annuel de l'Association des clubs libéraux de la province de Québec aura lieu dans la cité de Québec le 7 septembre prochain. On attend beaucoup d'importance à cette réunion annuelle, la cause principale des prochaines élections fédérales, aussi des élections provinciales qui suivront probablement à brève échéance. On s'attend que les clubs libéraux de la province, qui seront tous représentés à ce congrès, prendront une attitude bien tranchée touchant le mouvement rebelle de l'Action Libérale Nationale.

ÉTAT-CIVIL CATHÉDRALE

Naissances. — Août 22: Joseph Louis, Philippe fils de Théophile Brodeur et de Juliette Pelletier. Parr. et marr.: Rosaire Brodeur et Antoinette Pelletier. — Août 24: Marie, Doris, Maria fille de Emilien Lamoureux et de Alice Robidou. Parr. et marr.: Agnès Montigny et Thomas Robidou. — Août 25: Marie, Marguerite, Lise fille de René Languérand et de Anna Jacques. Parr. et marr.: Joseph Jacques et Louise Desrosiers.

Mariages. — Août 24: Entre Frédéric Rang et de Eva Rouleau et Juliette Lapièrre fille de feu Valmore Lapièrre et de Clara Fontaine. — Août 24: Entre Raymond Lusinjan, fils de Aimé Lusinjan et de feu Marie-Louise Roy, et Gabrielle Michaud fille de Jean-Baptiste Michaud et de Marie Lévesque. — Août 24: Entre André Lepage fils de Joseph Lepage et de Elizabeth Morin, et Marie Louise Michaud fille de Jean-Baptiste Michaud et de Marie Lévesque. — Août 29: Entre Yves Séguin fils de feu Armand Séguin et de Marie-Louise Caouette, et Cécile Robert fille de Donat Robert et Clarisse Hache.

PAROISSE. — Mariage. — Août 29: Entre Roland Bélisle fils de Oscar Bélisle et de Albina Chabot, et Anne-Marie Rosaria Desrosiers fille de Jean-Baptiste Desrosiers et de Déla Phaneuf. Décès. — Août 23: Marie-Louise Vilandré 82 ans, veuve de François Martin. — Août 28: Marie Dufresne, 82 ans veuve de Alphonse Goyette.

CHRIST-ROI. — Naissances. — Août 22: Joseph, Léo, Hubert, fils de Arthur Guérin et de Alice Fortin. Parr. et marr.: Hubert Guérin et Aline Meunier. — Août 25: Joseph, François, Gilles, fils de Alfred Lussier et de Clémentine Touchette. Parr. et marr.: François Charland et Angeline Lussier. — Mariage. — Août 26: Entre Georges Étienne Yergeau fils de feu Edmond Yergeau et de Marie LaBrecque, et Albertine St-Amand fille de feu François St-Amand et de Milina Bibeau.

À L'UNITÉ SANITAIRE

Le programme des prochaines activités.

Voici le programme des activités du personnel de l'Unité Sanitaire dans les paroisses pour la semaine finissant le 7 septembre.

Lundi: Congé. Fête du travail. Mardi: Ste. Angèle, clinique de bébés; St. Césaire, clinique de bébés; St-Hilaire, Visites à domicile; Christ-Roi, Clinique de bébés; Marieville, Inspections. Mercredi: Notre-Dame, Clinique de bébés; St. Jean Baptiste, visites à domicile; L'Ange Gardien, Visites à domicile; Dispensaire, clinique de bébés; St. Thomas, inspections; La Présentation, inspections. Jeudi: Rougemont, clinique de bébés; St. Paul, clinique de bébés; St. Charles, visites à domicile; St. Judes, inspections. Vendredi: St. Mathias, clinique de bébés; St. Damase, visites à domicile; Richelieu, clinique de bébés; Ville, visites à domicile et inspections.

GARDE D'HONNEUR DE SAINT-HYACINTHE

Etat-Major. — Dimanche, le 1er septembre, aux quartiers généraux, aux heures ordinaires, il y aura assemblée des membres de l'état-major.

Service d'ordre. — Dimanche, le 1er septembre: Paroisse Christ-Roi: L. Lionel Leblanc, chef d'équipe, avec MM. A. Beaudry, O. St-Onge, R. Brunelle, R. Claign, R. Riendeau; Paroisse Notre-Dame: chef d'équipe, capt. Jos. Bissonnette, avec MM. R. Picard, W. Lamothe, E. Desrosiers, L. Massé.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Assemblée mensuelle. — L'assemblée mensuelle des officiers du Conseil général de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe sera tenue mercredi, le 4 septembre prochain, à 8 hres p.m., à la Maison des Oeuvres. Le Secrétaire

RÉUNION MENSUELLE

Dimanche prochain, 1er sept., à 8 hres m., à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, réunion mensuelle des membres de la Ligue des Anciens Retraitants. Le conférencier du jour sera M. J.-B. Mallet, de Saint-Jours, qui traitera le sujet suivant: "Sommes-nous chrétiens?"

FEU Mme ELZÉAR CHAGNON

Mme Elzéar Chagnon, de Valcourt, qui avait été transportée à l'hôpital Saint-Charles, de cette ville, souffrant de fièvre typhoïde, est décédée dimanche dernier à cette institution. Elle était âgée de 60 ans. La dépouille mortelle a été transportée à Valcourt pour les funérailles et l'inhumation.

L'ÉTAT GÉNÉRAL DES RÉCOLTES

Le dernier rapport du ministre de l'Agriculture constate que la situation est satisfaisante.

L'hon. Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture, vient de publier un rapport sur l'état des récoltes dans la province de Québec. La teneur générale de ce rapport est à l'effet que l'état des récoltes cette année est très encourageant.

Les pluies de ces derniers jours, dit le rapport, ont grandement amélioré la situation. Les paturges et les secondes semences en ont profité. La récolte de patates sera peut-être moins considérable que l'an dernier, mais l'article sera de meilleure qualité.

Pour le district No. 10, qui comprend Brome, Shefford et Rouville, le rapport dit: "Les paturges ont souffert de la sécheresse. Les secondes récoltes bénéficieraient grandement d'un peu d'humidité. La récolte est commencée dans Shefford et Brome et est à moitié finie dans Rouville. La récolte de légumes est satisfaisante."

Pour le district No. 7, qui comprend Drummond, Yamaska et Richelieu, le rapport dit: "La récolte sera bientôt terminée. La pluie du 21 a fait beaucoup de bien aux paturges. Les champs d'alfalfa auront un très bon rendement."

VENTES IMMOBILIÈRES

Vente d'un terrain No. P. 111 St-Judes, situé Concession Sud Fleury, mesurant 3 arpts x 10 arpts; vendu par Joseph Leclerc à Clément St-Jean pour la somme de \$225.00. P. E. L'Heureux, notaire. Enrg. 16 août 1935.

Vente d'un immeuble Nos 47, 48 et 108 N.-D. situé village La Providence mesurant No. 48 de 108; 65' x 200' No. 47 de 108; 37' x 190' vendu par A. Norbert Bail à l'Union Providence Machinery Company Ltd. pour la somme de \$100.00. St-Germain, notaire. Enrg. 16 août.

Vente d'une lièzière de terrain No. P. 42 Ste-Mad, située village Ste-Madeleine, vendue par Pierre Gaudreau au Gouvernement de la Province de Québec pour la somme de \$893.45. Henri Morin, notaire. Enrg. 17 août 1935.

Vente d'un emplacement No. P. 568, situé Ville, vendu par Walter E. Gilby à Raoul Delevoe pour la somme de \$5000.00. Henri Morin, notaire. Enrg. 19 août 1935.

Vente d'un emplacement situé paroisse Notre-Dame mesurant 208' x 100' vendu par Louise St-Pierre à Philias Lussier pour la somme de \$200. H. Morin, Notaire. Enrg. 21 août 1935.

Vente d'un emplacement No. P. 100 N.-D. situé Cité Sud rivière, mesurant 50' sur profondeur à la rivière vendu par Emile Bouchard à Denis Hérad pour la somme de \$400. Enrg. 21 août 1935.

Vente d'un emplacement No. P. 541 Cité située rue Bourdages mesurant 56' x 80'6", vendu par Phéonise Brodeur à J. A. Brodeur pour la somme de \$5700. Henri Morin, notaire. Enrg. 21 août 1935.

Vente d'un terrain No. P. 111 St-Judes situé Concession Sud Fleury mesurant 3 arpts x 10 arpts vendu par Clément St-Jean à Joseph Leclerc pour la somme de \$175.00. P. E. L'Heureux, notaire. Enrg. 22 août 1935.

Vente d'une terre No. 679 St-Damase, située Rang Cordon, mesurant 3 arpts x 30 arpts vendue par Alexis Fortier à Joseph Beaugrand pour la somme de \$3450. J. R. Brunelle, notaire. Enrg. 22 août 1935.

Vente d'un emplacement No. P. 100 N.-D. situé sur rivière Yamaska mesurant 50' x sur profondeur à la rivière vendu par J. E. Lavoix à Louis Gendreau pour la somme de \$350.00. H. Morin, notaire. Enrg. 27 août 1935.

Vente d'un emplacement No. P. 100 N.-D. situé sur rivière Yamaska mesurant 160' x profondeur à la rivière vendu par Emile Bouchard à J. B. E. Durocher pour la somme de \$1000. H. Morin, notaire. Enrg. 27 août 1935.

Vente d'une terre située paroisse St-Bernard 3 arpts x 30 arpts. No. 422 St-Ours; un terrain à bois parp. 1/2 No. P. 434 St-Ours vendus par Alexandre Millette à Gélas Millette pour la somme de \$4600. A. Desrocy, N. P. Enrg. 28 août 1935.

CONCITOYEN À L'HONNEUR

L'Union St-Joseph du Canada a tenu cette semaine sa convention annuelle à Ottawa. Cette convention a été terminée par l'élection du nouvel exécutif pour le prochain exercice. Parmi les noms des officiers, nous remarquons celui de M. P. A. Delorme, président de l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe, qui a été élu directeur général de la société. Nos félicitations.

POUR RAISONS PERSONNELLES

Une déclaration de M. Eugène Filbotte.

Pour des raisons personnelles, M. Eugène Filbotte déclare qu'il n'a rien à voir avec l'organisation de la jouée de baseball de lundi prochain, sur le terrain du Collège Sacré-Coeur.

ACCIDENT SUR UNE DRAGUE

Sorel, 29. — Alors qu'il travaillait sur une drague dans le fleuve St-Laurent, Avila Bertrand, âgé de 32 ans, de Québec, a fait une chute malencontreuse et s'est infligé de sérieuses blessures à la tête. Des secours ont été envoyés sur le pont à son secours et l'ont transporté à l'hôpital. On craint une fracture du crâne.

LE PIQUE-NIQUE DE LA GOTHAM

Trois cents personnes se rendent au Parc Roman à Iberville. — Généreux donateurs de nombreux prix.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le pique-nique auquel des employés de la "Gotham Hosiery Co of Canada Ltd." a eu lieu samedi dernier au Parc Roman, à Iberville, Qué. Pas moins de trois cents personnes se sont réunies à 8 heures du matin à la manufacture, d'où s'est effectué le départ pour le Parc Roman. Le retour du pique-nique a eu lieu à huit heures du soir.

Tous ceux qui ont pris part à cette belle excursion ont été des plus satisfaits de leur journée et sont revenus absolument enchantés des heures agréables qu'ils venaient de passer et du bon ordre qui n'avait cessé de régner grâce à une organisation parfaite.

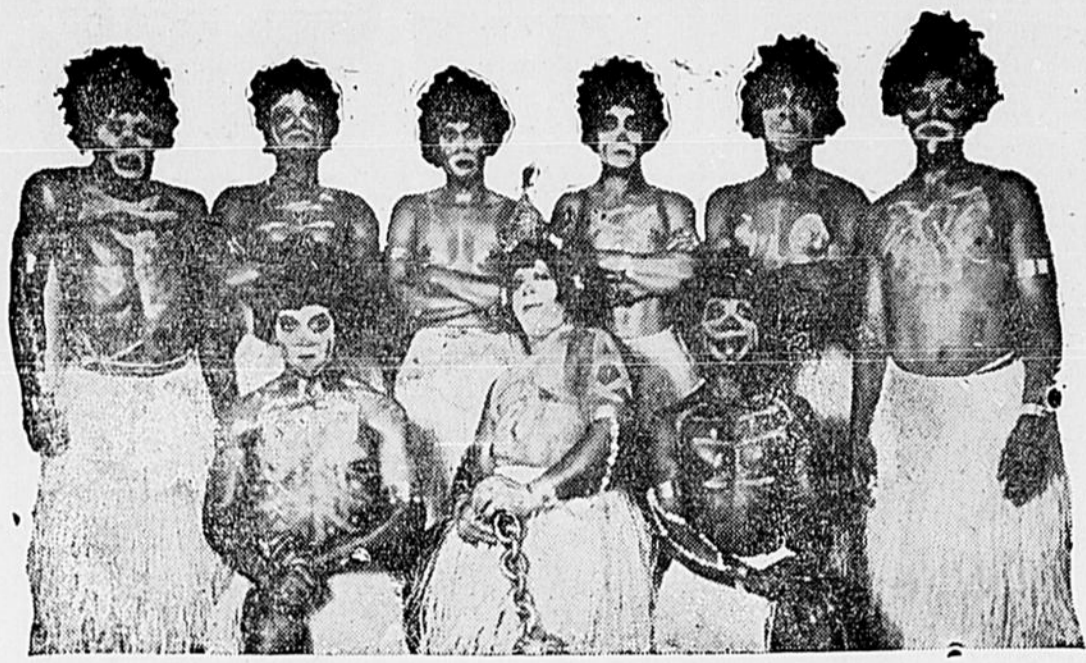
Il y a eu un programme de courses dans la journée. Les gagnants des différentes épreuves ont reçu de très jolis cadeaux dus à la courtoisie de nos maisons d'affaires et des amis du personnel de la manufacture.

L'hon. T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, a bien daigné rendre visite aux heureux pique-niqueurs. Il fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et adressa de bonnes paroles à la foule. Il était accompagné de Mlle Bouchard.

Nous publions plus bas une liste des généreux donateurs des cadeaux qui furent distribués aux gagnants des courses. L'organisation du pique-nique remercie bien sincèrement ces messieurs de leur amitié et de leur encouragement. Mention spéciale a été faite aux employés de l'encouragement qu'ils doivent accorder à ces bienfaiteurs.

Voici maintenant la liste des donateurs de cadeaux pour le pique-nique:

Cadeaux en argent. — \$2.00 par M. Lucien Larivière, agent de la "Carling"; Ovide Fournier, agent de la "Molson"; J. A. Campbell, agent de la National Breweries; \$1.00. — MM. Amédée Ferland; Raoul Riendeau; Jos. Beaugrand; Antoine Bienvenue; Bernard Bouchard; René Brouillard; Fernand Lazure; J. E. Hallé; W. Gagnon; E. O. Picard; P. E. Gaucher; Omer Prigent; \$0.50. — Henri Cournoyer; A. Ferron; cadeaux en articles: 1 boîte de cigares — Louis Benoit; St-Germain et Frère; Aurèle Gaudet; Méri D'Amour; Frank Dufour; Paul Chavallier; Dollard Sulfure; 1 bouteille de parfum — C. E. Leblanc; E. Marcotte; W. Brodeur; C. Bouchard; Dufresne et Provencal; 1 bte de chocolat Auguste Hallé; 1 bte de poudre, Paul Lancôt; 1 cravate, Gérard Brousseau; 1 bte de chocolat Georges Frouzeux; 1 bte de chocolat, Auray Brodeur; 100 cigarettes, Auray Brodeur; 1 lanterne soignée, St-Hyacinthe Auto Parts; 1 clochette de bicyclette, Cardin Cycle Service; 1 bracelet pour fille, Laurent Godin; 1 jarre à biscuits, Magasin Moderne; Un Album "Papier de Moderne"; 1 porte-cigarette, V. Caouette; 1 sacoché, Paul E. Poirier; 1 cravate, Maison Adolphe; 1 cravate, Cusson et Cusson; 1 paire de pantouffles pour dames, J. B. Lefebvre Lte; 1 paire de bas pour hommes, Chénette et Fontaine; 1 coffret pour lettres, E. H. Richer et Fils; 1 set de lingerie, J. P. Demers; 1 bouteille d'eau de Floride, E. Bouchard; 1 chandail, U. Blier; 1 paire de boutons de manchettes, H. Lépine; 1 cravate, Choquette; 1 fer à friser, J. E. Durocher; 1 boîte de poudre, L. P. Gaucher; 1 sacoché, Jos. St-Germain; 1 boîte de poudre Marcial, Pharmacie Collette; 1 boîte de Café King Cole, Adrien Gladu; 1 compact, Emile Goudreau; 1 lumière électrique, E. A. Gendron; 1 boîte de biscuits Christie, L. Bérillia; 1 paire pantouffles pour hommes, Paul Ravenelle; 1 compact, Oscar Pothier; 1 compact, L. A. Breton et Fils; 1 clochette pour bicyclette, A. St-Amand; 1 set de toilette, Emile Solin; 100 cartes de visites, Dominion Printing Co.; A. Lussier; 2 mois d'abonnement à la "Patric"; 1 Choquette; 6 passes pour le Théâtre Corona, A. Lemieux, gérant; \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour 5 gallons de gaz, Station de service Desmarais; Bon pour une demi douzaine de cartes postales, H. Desnoyers; Bon pour \$1.00 en pâtisseries, D. Rodier; Bon pour 1 lavage d'auto gratis, Jetté automobile; Bon pour \$1.00 en photographes, J. H. B. Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G. Girouard; Bon pour \$1.00 en voyages par taxis, Jos. Bertrand, Enrg.; Bon pour \$1.00 en photographie, J. H. B.; Bon pour \$1.00 en ouvrage, J. A. Lemay; Bon pour 5 pressings d'habits, J. A. Lussier; Bon pour 1 lavage d'auto, Sam Bougeois; Bon pour 5 pressings d'habits; Bon pour \$1.00 en marchandises, A. P. Dion; Bon pour 1 nettoyage, D. Hérad; Bon pour 1 changement d'huile, R. Gerwin; Bon pour 1 graissage, Station de Service Imperial, G. Desmarais; Bon pour \$1.00 en ouvrage, G.



Succès des courses à la Piscine

UNE FOULE CONSIDÉRABLE EST TÉMOIN DES DIVERSES ÉPREUVES DISPUTÉES À LA PISCINE MUNICIPALE.—LES GAGNANTS DES COURSES.

C'était jour de gala, dimanche dernier, à la piscine municipale de Saint-Hyacinthe. On avait mis à l'affiche un programme de courses à la nage et une foule considérable tint à en être témoin. Parmi l'assistance nombreuse qui s'intéressa vivement aux diverses épreuves, on remarquait Son Honneur le maire Bouchard, Mlle Cécile Bouchard, Mlle Montreuil, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal, accompagnés de leurs épouses.

La piscine municipale de Saint-Hyacinthe est la plus grande du genre au Canada. Elle représente une initiative de notre administration municipale qui a attiré l'attention de l'étranger sur Saint-Hyacinthe. Encore la semaine dernière, deux journaux de Montréal mentionnaient notre piscine et conseillaient aux autres villes de faire comme Saint-Hyacinthe.

Les nombreuses personnes qui se rendirent à la piscine dimanche dernier pour être témoins des courses n'eurent pas à regretter, car les diverses épreuves, qui mirent aux prises des nageurs et nageuses de renom, furent disputées avec une belle rivalité et provoquèrent l'enthousiasme des spectateurs.

Dans les intervalles, la fanfare de la Société Philharmonique exécuta un beau programme de musique et certains morceaux furent à ce point appréciés qu'ils durent être répétés. Les organisateurs de cette fête nautique désirent adresser leurs sincères remerciements à la Philharmonique, pour avoir gracieusement accepté leur invitation d'être présente et pour avoir donné un aussi beau concert, ainsi qu'au public en général.

Nous publions maintenant un rapport complet de ces courses, avec les noms des gagnants, la nature des prix qui leur furent décernés, etc.

- 1.—Course de garçons entre 9 et 12 ans, 30 vgs. Temps 25 secondes 3-5. 1er prix: Charis Fournier, une nappe, don de La Maison Souard; 2e prix: Pauline Gagnon, deux cadres, don de la Librairie Richer; 3e prix: Charlotte Turgeon, nécessaire de toilette, don de Paul Lantôt; 4e prix: Monique Godbout, un panier, don de Paul Richer.
- 2.—Course pour filles de 9 à 12 ans, 30 vgs. Temps 3 min. 12 sec. 1er prix: Jeannine Bernier, une parure de cou, don de l'Organisation; 2e prix: Lily Fee, coupe, don de Laurent Godbout; 3e prix: Jacqueline Fournier, parure de cou, don de l'Organisation.
- 3.—Course de 2 milles, soit 30 fois le tour de la piscine, entre Rodrigue Dufresne, champion de Saint-Hyacinthe et Ferrier Vincent. Temps enregistré: 47 minutes et 4 secondes. Cependant il faut noter que Martial Morin fit 29 tours et fut forcé de se retirer de la course pour cause d'une douloureuse crampe à une jambe. Vincent pour sa part, finit deux tours en arrière du premier. Le résultat est le suivant: 1er prix: Rodrigue Dufresne, montre, don de l'Organisation; 2e prix: Ferrier Vincent, briquet et porte cigarette, don de l'Organisation; 3e prix: Martial Morin, médaille d'or, don de l'Organisation.
- 4.—Course entre Kathleen Payan et Marcelle Montreuil, du Y. W. C. A., de Québec, laquelle remporta Matina Poulos. Deux fois le tour de la piscine. Temps 3 min. et 3 sec. 1er prix: Kathleen Payan, médaille d'or, don de la Direction; 2e prix: Marcelle Montreuil, nécessaire de toilette, don de M. Carballo, de la Hump Hair Pin.
- Attractions — Plongeurs de fantasia et exhibitions de sauvetage par M. Jean Berger, gardien du Yatch Club de St-Jean, M. Louis Bruneau, M. Martel et M. Bruneau.
- 6.—Course de 10 tours. Temps 16 minutes. 1er prix: Alex. Fyfe, une coupe, don de la Penman; 2e prix: Georges Guilby, lampe, don du Magasin Fédéral; 3e prix: Roméo Gauthier, set plume et crayon, don de la Direction; 4e prix: Eugène Sicotte, cravate, don de M. Arthur Choquette, marchand.
- 7.—Concours de plongeurs pour garçons. 1er prix: M. Payan, lampe, don de David Morgan; 2e prix: F. Vincent, un sac de fleur, don de M. Dupont, marchand de grains; 3e prix: M. Bertrand, paire de bretelles, don de la Donahue.
- 8.—Concours de plongeurs pour filles. 1er prix: Jeannine Bernier, magnifique plat, don du Magasin People; 2e prix: Lily Fee, miroir, don du Magasin Moderne.
- Le numéro gagnant du cinq dollars, est 105. Le propriétaire de ce billet pourra réclamer cette somme en s'adressant à M. Fois, à la station de police.

WAHOO OU TANKAFU ?

Les Zoulous seront ici lundi et se mesureront à un fort club local.

Neuf noirs du plus bel être, qui sont, paraît-il, de fameux joueurs de baseball, viendront à St-Hyacinthe lundi, pour se mesurer contre un club d'étoiles locales, les St-Hyacinthe All Stars.

Les noirs ont donné à leur club le nom de "Zulu Cannibal Giants" et ils ont beaucoup fait parler d'eux depuis quelque temps. Nous avons vu leur photo et force est d'admettre qu'ils ont véritablement l'air de tueurs. Mais avec toute leur apparence féroce de barbares préhistoriques, ce sont des noirs paisibles et leurs plus terribles assauts contre l'humanité sont limités à des assauts au jeu de baseball.

Quoiqu'il en soit, les Zoulous ont obtenu de grands succès de curiosité partout où ils sont passés et notre population ne voudra pas manquer de les voir quand ils viendront à St-Hyacinthe, lundi prochain, jour de la fête du Travail.

La joute, entre les Cannibales et un des plus forts clubs encore réunis dans notre ville, sera disputée sur le terrain du Collège Sacré-Coeur, lundi après-midi. Elle commencera à 2 heures précises.

En 1934, au cours d'une randonnée à travers les Etats-Unis et le Canada, les "Zulu Cannibal Giants" ont gagné 112 parties de baseball, en ont perdu 40 et égalisé 10. A Schenectady, N. Y., ils ont joué contre le fameux club des Mohawk Giants devant 20,000 spectateurs. Partout où les noirs sont passés, ils ont été une attraction qu'on n'a pas oubliée de sitôt.

Que nos lecteurs jettent seulement les yeux sur les noms des joueurs noirs: Wahoo, Lompopo, Rufigi, Tanna, Taklopie, Bissagoss, Kangkol, Ny Ass Ass, Kalahare, Pembra, Mofike, Abor, Tankafu et Impo. Comme on peut le voir, ce sont des noms avec lesquels nos baptistes de la province de Québec ne sont pas du tout familiers.

La joute de baseball de lundi prochain, sur le terrain du Collège Sacré-Coeur, attendu qu'elle mettra aux prises deux forts clubs de baseball, dont l'un est le plus pittoresque qui ait encore visité notre ville, devrait attirer une foule de spectateurs, car il est certain qu'on ne s'y ennuiera pas.

Le prix d'admission est de 25 cents.

UNE COURSE À PIEDS

Elle sera disputée le 15 septembre prochain dans notre ville.

L'Association des Coureurs Amateurs de St-Hyacinthe est à organiser une course à pieds pour les amateurs de la région de St-Hyacinthe. La date est fixée au 15 septembre. L'A. C. A. est forcée d'organiser cette course par le fait que Louis Philippe Lapointe de St-Dominique lance un défi à tous coureurs amateurs de la région pour une distance de 7 à 8 milles. Ce nouveau coureur prétend être en position de battre Bienvenue, Comtois, Pellerin, Flibotte, St-Amant, Bérubé, etc. etc. Nous ne savons pas ce que ces derniers vont faire. Le défi leur est lancé par Lapointe, Pellerin et Flibotte acceptent le défi. Les autres vont-ils accepter?

Plusieurs de nos coureurs locaux sont à l'entraînement et ne veulent pas s'en laisser imposer par Lapointe. Il y a beaucoup d'entraînements dans la région. On parle d'organiser une autre course pour le mois d'octobre en vue du championnat amateur de la région. Cette course du 15 septembre sera donc très intéressante, si l'on en juge par les préparatifs qui se font et les nouvelles figures qui prendront part à cette course.

Le départ de la course aura lieu à St-Dominique. Elle se terminera à St-Hyacinthe à un endroit qui n'est pas encore désigné.

Tous les amateurs qui désirent prendre part à cette course sont priés de s'adresser à M. Alide Mineau, secrétaire de l'Association des Coureurs Amateurs de Saint-Hyacinthe, 26, rue St-Hyacinthe.

Le club de baseball Garage Fortin se rendait dimanche dernier, le 25 à St-Pie et subissait une défaite par le score de 8 à 4. La partie fut excitante du commencement à la fin. Le St-Pie prit l'avantage dès la seconde manche en comptant trois points, mais à la troisième et sixième manche le Garage Fortin réussit à compter deux points pour porter le score à 3 à 2 en faveur du St-Pie. A la septième manche le St-Pie compta trois autres points. Chabot reçut un hit sur balles. Beaudry frappa un long coup dans le champ centre, la balle frappa une branche et tomba sur la tête de Provencal pour ensuite rebondir de l'autre côté de la clôture, tout étourdi Provencal ne put retrouver la balle assez vite pour empêcher Beaudry de contourner les buts, deux points qui auraient pu être évités sur un beau terrain. Chabot remplaça Joly sur le monticule à la huitième et le St-Pie compta deux autres points pour porter le score de 8 à 2 en faveur du St-Pie. A la neuvième le Garage Fortin fit un ralliement qui lui valut deux points. Les meilleurs frappeurs de la journée furent pour le Garage Fortin, Chabot, Cantin et Joly qui frappèrent chacun deux fois en lieux sûrs et pour le St-Pie, Beaudry qui frappa trois fois en lieux sûrs et Bessette deux fois.

Sommaire de la partie:

Gar. Fortin 0 0 1 0 0 1 0 2—4
St-Pie 0 3 0 0 0 3 2 x—8

DÉFAITE DU GARAGE FORTIN

Le club de baseball Garage Fortin se rendait dimanche dernier, le 25 à St-Pie et subissait une défaite par le score de 8 à 4. La partie fut excitante du commencement à la fin. Le St-Pie prit l'avantage dès la seconde manche en comptant trois points, mais à la troisième et sixième manche le Garage Fortin réussit à compter deux points pour porter le score à 3 à 2 en faveur du St-Pie. A la septième manche le St-Pie compta trois autres points. Chabot reçut un hit sur balles. Beaudry frappa un long coup dans le champ centre, la balle frappa une branche et tomba sur la tête de Provencal pour ensuite rebondir de l'autre côté de la clôture, tout étourdi Provencal ne put retrouver la balle assez vite pour empêcher Beaudry de contourner les buts, deux points qui auraient pu être évités sur un beau terrain. Chabot remplaça Joly sur le monticule à la huitième et le St-Pie compta deux autres points pour porter le score de 8 à 2 en faveur du St-Pie. A la neuvième le Garage Fortin fit un ralliement qui lui valut deux points. Les meilleurs frappeurs de la journée furent pour le Garage Fortin, Chabot, Cantin et Joly qui frappèrent chacun deux fois en lieux sûrs et pour le St-Pie, Beaudry qui frappa trois fois en lieux sûrs et Bessette deux fois.

Sommaire de la partie:

Gar. Fortin 0 0 1 0 0 1 0 2—4
St-Pie 0 3 0 0 0 3 2 x—8

BELLE JOUTE EN PERSPECTIVE

Un club composé entièrement de noirs se mesurera au St-Hyacinthe.

On annonce la visite prochaine de Boston A. B. C., un club de baseball entièrement composé de noirs, qui viendra se mesurer au St-Hyacinthe demain. La joute sera disputée à quatre heures, sur le terrain du Collège Sacré-Coeur.

Ceux qui lisent les journaux n'ont pas été sans entendre parler de ce club de noirs, où nettement les joueurs sont des as du baseball. La renommée les a depuis longtemps devancés, puisque durant n'importe quelle conversation entre amateurs de baseball, on en vient toujours à parler des Boston A. B. C.

Ces joueurs donnent une véritable représentation du meilleur baseball et il faut les voir dans leur fameuse pratique de "shadow baseball", qui leur a valu une renommée mondiale.

Les Boston A. B. C. sont donc un club formidable, mais le St-Hyacinthe ne craint pas de se mesurer à eux et la joute que l'on verra demain sur le terrain du collège Sacré-Coeur devrait être des plus intéressantes.

Les Boston A. B. C. nous arrivent avec un beau record, car ils ont triomphé récemment des clubs comme les Cleveland Browns, House of David, Zulu Cannibals (qui seront à St-Hyacinthe lundi prochain), Lachine, Sherbrooke, Granby, etc.

Pour cette partie formidable, le club de baseball St-Hyacinthe s'est assuré les services d'un lanceur qui est justement regardé comme un as du baseball. Ce lanceur, alors qu'il lançait pour les Drummondville contre les Boston A. B. C. mardi dernier, n'a accordé que trois coups sûrs à ces derniers.

Les amateurs verront donc une belle joute de baseball et ils peuvent se compter favorisés, car ils verront en fin de semaine deux joutes remarquables, avec les Boston A. B. C. samedi et avec les Zoulous Cannibals lundi. La batterie du St-Hyacinthe pour la joute contre les Boston A. B. C. sera la suivante: Simpson et D'Angelo, Beauvivre et Lottinville. Le prix d'entrée sur le terrain sera de 25 sous pour les hommes et de 15 sous pour les femmes.

Le gagnant du Score Card de dimanche dernier fut M. Polidor Jodoin, gérant du St-Damase. Nos félicitations.

Dimanche le 8 le St-Hyacinthe recevra le St-Damase. Qu'on se prépare à une partie contestée.

Le gagnant du Score Card de dimanche dernier fut M. Polidor Jodoin, gérant du St-Damase. Nos félicitations.

Dimanche le 8 le St-Hyacinthe recevra le St-Damase. Qu'on se prépare à une partie contestée.

GRANDE FÊTE NAUTIQUE

On annonce de grandes courses nautiques qui auront lieu dimanche, le 8 septembre prochain, sur la rivière Yamaska en face de la terrasse Mercier. Les organisateurs de cette fête n'ont rien négligé pour en faire un succès et tout fait prévoir, étant donné l'intérêt du programme, que la foule sera nombreuse. Du reste, l'entrée sera libre.

Une somme de \$50 sera distribuée en prix aux gagnants des diverses épreuves au programme. Voici ce programme:

1o Course de chaloupes (une paire de rames); 2o Course de chaloupes (deux paires de rames); 3o Course de cuvette (traverser la rivière aller et retour); 4o Combat d'oreillers sur l'eau; 5o Combat nautique; 6o Aquaplane par les meilleurs athlètes de Montréal et de Saint-Jean; 7o Course à la nage ouverte à tout le monde; 8o Démonstration sur aquaplane avec chaise; 9o Course pour jeunes filles.

Il y aura en outre plusieurs autres attractions. Les inscriptions pour ces diverses épreuves devront parvenir aux organisateurs au plus tard vendredi soir, le 6 septembre. Les organisateurs sont MM. David Morgan, 8 rue St-François, tél. 433m, et Napoléon Parenteau, 13 rue Héloïse. Le public est cordialement invité.

POUR NOTRE DIOCÈSE

Les journaux de Québec annoncent que par décision de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, M. l'abbé Siméon Bourque, vicaire à Saint-Pamphile, a été prêté pour un an au diocèse de Saint-Hyacinthe.

LE JEU DE CRAPAUD

Visite du club Canadien de Montréal.

Dimanche dernier le club Excelsior de cette ville recevait la visite de la forte équipe du club Canadien de Montréal. Le club visiteur remporta les honneurs de la journée, tant au crapaud qu'au sac de sable car pour ce dernier jeu M. Henri Shaller de Montréal devait avoir pour adversaire M. Armand Legault mais en l'absence de celui-ci M. Beaudoin de cette ville joua contre M. Shaller qui se permit dans cette exhibition d'établir deux nouveaux records pour la ville, soit une partie 43,300 et un total de 190,600 pour les 5 parties.

Dans les rencontres de crapaud, le club Canadien l'emporta par la majorité de 19,170 et M. Schaller se permit de jouer une partie de 18,300 ne jouant pas un coup en bas de 3,500.

Amateurs, c'est dimanche prochain le 1er septembre que le club ira à Montréal, il y a encore des billets pour l'excursion au prix de \$1.25, ponts payés.

E. Beaudoin, organisateur

Amateurs, c'est dimanche prochain le 1er septembre que le club ira à Montréal, il y a encore des billets pour l'excursion au prix de \$1.25, ponts payés.

E. Beaudoin, organisateur

VENTES PAR LE SHERIFF

C. S. No. 2860. — District de St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Demandeur; contre AMEDEE DELAGE, Défendeur.

Une terre située sur le rang Argenteuil, côté sud, dans cette partie de la paroisse de St-Damase maintenant annexée à la paroisse de Ste-Madeleine, de 76 arpents et 80 perches en superficie, étant le lot No. 752 du cadastre officiel de la paroisse de St-Damase, avec bâtisses. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de STE. MADELEINE, MARDI, le 17 SEPTEMBRE prochain (1935), à 10 hres a. m. St-Hyacinthe, ce 28 août 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

C. M. No. 3061. District de St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Demandeur; contre HENRI GERVAIS, Défendeur. Un morceau de terre situé au village de Ste. Helene de Bagot, d'un demi arpent de large sur un arpent de profondeur, lequel terrain fait partie du lot No. 236 du cadastre officiel de la paroisse de Ste. Helene, avec maison et boutique de forge. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de STE. HELENE de Bagot, MERCREDI, le 18 SEPTEMBRE prochain (1935), à DEUX hrs p. m. St-Hyacinthe, ce 29 août 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

S. C. No. 2860. — District de St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaignif; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

M. C. No. 3061. — District of St-Hyacinthe. — L. O. DESLANDES, Plaintiff; against HENRI GERVAIS, Defendant.

A piece of ground situate in the village of Ste Helene de Bagot, containing half an arpent in width by one arpent in depth, being a part of lot No. 236 on the official cadastre of the parish of St. Helene, with a house and blacksmith's shop thereon erected. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at TWO o'clock in the afternoon. St. Hyacinthe, August 29th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

C. Delandre, S.M.
Professeur
au Séminaire et au Collège du Sacré-Coeur
STUDIO:
23 Laframboise - Tel. 129
SOLFÈGE - ORGUE
HARMONIE - PIANO
CHANT GREGORIEN

NOUS vous invitons à faire vos transactions de Débentures et de Valeurs de Bourse par notre entremise.

[La seule Maison de Finance établie à Saint-Hyacinthe.]

René Desjardins
Gérant
Crédit Anglo-Français Limitée
Edifice Banque Provinciale
St-Hyacinthe, Q. Tél. 623

VENTES PAR LE SHERIFF
C. S. No. 2860. — District de St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Demandeur; contre AMEDEE DELAGE, Défendeur.

Une terre située sur le rang Argenteuil, côté sud, dans cette partie de la paroisse de St-Damase maintenant annexée à la paroisse de Ste-Madeleine, de 76 arpents et 80 perches en superficie, étant le lot No. 752 du cadastre officiel de la paroisse de St-Damase, avec bâtisses. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de STE. MADELEINE, MARDI, le 17 SEPTEMBRE prochain (1935), à 10 hres a. m. St-Hyacinthe, ce 28 août 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

SHERIFF'S SALES
S. C. No. 2860. — District of St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaintiff; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

SHERIFF'S SALES
S. C. No. 2860. — District of St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaintiff; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

SHERIFF'S SALES
S. C. No. 2860. — District of St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaintiff; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

SHERIFF'S SALES
S. C. No. 2860. — District of St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaintiff; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

SHERIFF'S SALES
S. C. No. 2860. — District of St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaintiff; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

SHERIFF'S SALES
S. C. No. 2860. — District of St-Hyacinthe. — JOSEPH DELAGE, Plaintiff; against AMEDEE DELAGE, Defendant.

A land situate on the south side of Argenteuil range, in that part of the parish of St. Damase now annexed to the parish of Ste. Madeleine, containing 76 arpents and 80 perches in superficies, being lot No. 752 on the official cadastre of the parish of St. Damase, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE HELENE de Bagot, WEDNESDAY, on the 18th day of SEPTEMBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, August 28th 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff

Cartes d'Affaires

VOS PLANCHERS... nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf. Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction.

E. A. GENDRON
244 Cascades
Saint-Hyacinthe

Tél. 277

Dr J. E. Beaudry
Médecin Vétérinaire
Ancienne place du Dr J. A. W. Gatien
87 Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir 918

J. E. St-Onge
Entrep.-Electricien
248 Cascades
Saint-Hyacinthe

Pour transport rapide de Gravier, Sable, Matériaux de Construction, Etc.

Adressez-vous à

Jules Desmarais
43 Centrale Vil. St-Joseph
ou appelez 313W.
pour prix et plus amples renseignements

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
Expert-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, avenue Viger, Montréal.

LEE YUEN
annonce qu'il s'est porté acquéreur du restaurant LaSalle et qu'il continuera à recevoir la clientèle de ce restaurant et le public en général. Il offre à tous

Service — Qualité — Propreté
68 St-Simon, St-Hyacinthe, Place du Marché

AVIS

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre l'ancien propriétaire, Wong Bing, sont priées de produire ces réclamations au bureau de Mre Chabot, au No. 175 de la rue Girouard, le ou avant le 16 septembre 1935.

23-30 août.

AVIS
Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. — No. 2842. Cour Supérieure.

OSCAR SAVARY, demandeur vs THE HYDROPEAT COMPANY Ltd, corps politique et incorporé ci-devant de St-Hyacinthe et actuellement de lieux inconnus, défenderesse.

Le 9ème jour de septembre 1935, à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires de The Hydropeat Co. Ltd., en la paroisse de St-Pie de Bagot, seront vendus par autorité de Justice les biens meubles et effets mobiliers de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en outils, machines, moteurs, tuyaux, tourbe, etc. Conditions: Argent comptant.

St-Hyacinthe, 29 août 1935.
Victor HEBERT,
H. C. S.

L'EXPOSITION AGRICOLE

Une occasion de s'instruire par l'expérience personnelle.

La foire a toujours été un grand événement social depuis l'aube même de la civilisation. Elle ne se bornait pas à faciliter les échanges et à faire connaître les choses nouvelles. Dès les premiers âges, les fêtes religieuses fournissaient des débouchés au commerce et le code de Khammurabi, l'empereur de Babylone (2250 av. J.-C.) a établi des règlements pour la bonne conduite du commerce, basés sur l'expérience des mille ans précédents, depuis la règle de Sargon de Suméri (3800 av. J.-C.). En Chine, l'empereur Fu-hi (2852 av. J.-C.), a publié des ordonnances touchant les expositions agricoles qui ont été scrupuleusement observées par son successeur, Shunung, le grand agriculteur. Dans la Grèce antique les fêtes de Délos et les jeux olympiques n'étaient que des journées d'ouverture de foires gigantesques et dans l'ancienne Italie la vaste assemblée annuelle à Voltumna se confondait avec une réunion fameuse pour les échanges sociaux et commerciaux. L'Inde avec sa grande foire annuelle à Hurdwar sur le Gange supérieur, la Russie avec Nijni Novgorod, l'Allemagne avec Leipzig et Francfort, l'Angleterre avec Stowe, Barnet et Nottingham, ont à tour de rôle passé la torche vers l'occident jusqu'au Canada où à Toronto l'exposition ou la Foire Nationale Canadienne — car c'est en réalité une foire — et l'exposition royale d'hiver se classent aujourd'hui parmi les plus grandes foires agricoles annuelles. Les inventions modernes ont peut-être supplanté bien des coutumes des générations passées, mais la radio, la photographie, l'automobile n'ont fait en somme que solidifier la sagesse des anciens en élargissant sans cesse le cercle social et en fournissant l'occasion de s'instruire par l'expérience personnelle dans les expositions agricoles de nos jours.

IL LE SAVAIT

Le Journal "Implement and Machinery Review" (Angleterre) raconte l'histoire édifiante que voici: un cultivateur de la localité n'achetait jamais de billets de chemin de fer lorsqu'il allait au marché voisin; il remettait l'argent à l'un des deux préposés de la gare. Ces préposés étaient deux frères qui avaient la direction générale de la gare, une petite gare de campagne peu achalandée. Ils demandèrent un jour au cultivateur pourquoi il tenait à leur remettre l'argent de cette façon au lieu d'acheter un billet de la façon habituelle. Le cultivateur leur répondit: "J'ai perdu une vache sur le chemin de fer il y a plusieurs années, je n'ai jamais reçu d'indemnité et j'ai juré que la compagnie ne recevrait jamais un autre sou de moi, et je sais qu'elle n'en recevra pas tant que vous serez ici."

ENTREFILETS

Un trait réjouissant du marché des oeufs au Canada en 1935 est l'activité de la demande dans le détail. Les rapports d'un grand nombre de centres indiquent que les ventes d'oeufs au détail ont été plus actives pendant l'été et le printemps de 1935 que depuis quelques années.

Le temps qu'il fera pendant les trois semaines prochaines exercera un effet important sur le rendement des récoltes en Saskatchewan, qui ont été affectées par la rouille et la sécheresse. Au Manitoba, il y a 1,250,000 acres de blé à pain qui ne donneront qu'un très faible rendement de blé de mauvaise qualité à cause de la rouille.

Aucune organisation de même nature ne réunit autant de pays que l'Association mondiale de Science avicole aux Congrès mondiaux d'aviculture qui sont les réunions triennales de l'Association. Le Canada joue un rôle important dans la propagation des connaissances avicoles scientifiques et pratiques et il sera représenté au prochain congrès qui aura lieu à Berlin, Allemagne, en 1936.

L'industrie laitière est devenue la branche la plus importante de l'agriculture aux Etats-Unis, quoique les exportations de produits laitiers soient relativement insignifiantes, toute la production étant absorbée par la consommation domestique. C'est elle également qui a été la dernière à souffrir de la dépression.

Les règles de l'harmonie ne plaisent qu'aux artistes.

On se trait soi-même en se montrant déloyal.



PAGE AGRICOLE

POUR COMBATTRE LE MILDIU DU CELERI

LES PLANTEURS DEVRAIENT METTRE EN OEUVRE LES MOYENS PREVENTIFS QUI LEUR SONT RECOMMANDÉS.

La maladie que l'on appelle le mildiou du céleri détruit tous les ans une grande partie de la récolte de céleri au Canada. Ces pertes pourraient être largement réduites si les planteurs de céleri consentaient à mettre en oeuvre les moyens préventifs qui ont été étudiés et qui sont recommandés par le Service de la Botanique, des fermes expérimentales fédérales.

La maladie peut faire son apparition dans la couche de semis, mais il est rare qu'elle cause beaucoup de dégâts avant l'arrivée des jours frais et pluvieux de la fin de l'été et du commencement de l'automne; à ce moment elle devient souvent très sérieuse. Les symptômes typiques de la maladie se voient sur les surfaces des feuilles de dessus ou le dessous. Ce sont de petites taches arrondies et jaunâtres qui prennent plus tard un contour irrégulier et deviennent noir ou brun foncé au centre. Lorsque ces taches sont très nombreuses, elles se fondent ensemble pour former des plaques, et toute la plante prend une nuance brun foncé. Il y a aussi des taches sur les tiges, semblables à celles des feuilles, mais elles sont allongées plutôt que circulaires. Il y a, dans chacune de ces régions atteintes, un grand nombre de points noirs minuscules qui sont des fructifications du parasite. Il sort de ces fructifications, que l'on appelle pycnidies, des millions de spores ou germes que les insectes et la pluie portent partout pour propager l'infection. Le champignon qui cause la maladie vit sur la semence pendant l'hiver ou sur les vieilles plantes malades qu'on laisse dans le champ ou qui sont jetées sur le

tas de fumier. Si l'on met en cave du céleri attaqué par cette maladie, les organismes saprophytiques font pourrir une grande partie des tiges.

Voici les meilleurs moyens à prendre pour prévenir le mildiou du céleri:

1. Arrosez les plants au pulvérisateur avec de la bouillie bordelaise, ou saupoudrez-les avec de la poussière de cuivre et de chaux dans la proportion de 15-85. Les deux premières applications doivent se faire avant que les plants soient extraits de la couche; on commence lorsqu'ils ont environ un pouce de hauteur et on répète quelques jours avant de transplanter. Continuez ce traitement lorsque les plants dans le champ ont environ six pouces de hauteur et pulvériser ou saupoudrez abondamment toutes les semaines jusqu'à huit ou dix jours avant l'arrachage du céleri. On considère que cinq applications suffisent. Lorsque les plants sont gros, 80 gallons de bouillie bordelaise couvrent un acre. Si l'on se sert de poussière, chacune des deux premières applications exige environ 25 livres de fongicide par acre et les trois dernières environ 35 livres.
2. Ne laissez pas les plants de semis dans les couches plus longtemps qu'il n'est nécessaire, car l'infection peut être grave dans une couche encombrée, quelles que soient les mesures de précaution qu'on a prises.
3. Insistons encore une fois sur la nécessité de bien protéger toutes les nouvelles pousses au moyen d'applications de bouillie ou de poussière faites en temps opportun. Si vous vous servez de poussière, appliquez-la autant que possible de bonne heure le matin.

EN CAS D'ACCIDENT

Les risques des chocs électriques pour les cultivateurs.

Le choc électrique est un nouveau risque pour la vie du cultivateur dans cet âge d'électricité. Le passage d'un courant électrique d'une force considérable à travers l'organisme cause une paralysie des centres nerveux et interrompt la respiration. Il ne faut pas conclure cependant qu'une personne est morte parce que les épreuves normales n'ont pas donné de résultats. On a vu des gens revenir à la vie après des heures de travail, alors qu'ils ne présentent aucun des signes ordinaires de la vie. Lorsque le contact est de courte durée et que la respiration artificielle est appliquée sans délai, la victime a beaucoup plus de chances d'en revenir. Les soins à appliquer dans les cas de ce genre devraient être donnés par un médecin ou par les agents des compagnies d'énergie électrique ou de téléphone, qui savent ce qu'il faut faire dans les cas de ce genre, mais il y a certaines choses que tout le monde peut faire. Dans un choc électrique la victime est généralement repoussée loin du fil ou de l'appareil qui a produit le choc; si elle ne l'est pas, il faut l'en séparer, mais en ayant bien soin de s'isoler soi-même avant de le faire. La chaleur est très utile, quoiqu'on ait plus de mal à se remettre d'un choc en été qu'en hiver. Il faut donc envelopper le malade dans des couvertures chaudes, avec des bouteilles d'eau chaude. La personne qui a reçu le choc partiel doit être couchée. Il peut être fatal de la laisser assise ou debout à cause de la faiblesse des vaisseaux sanguins, et c'est là un détail que l'on fera bien d'avoir présent à l'esprit. Naturellement, la respiration artificielle est de la plus grande importance et devrait être enseignée dans tous les districts. On continuera la respiration artificielle pendant au moins quatre heures jusqu'à ce que le patient respire ou que les symptômes cadavériques soient bien établis.

UN NID DE CORNEILLE

Les oiseaux et les lignes de transmission d'énergie électrique.

Les oiseaux causent souvent des désordres sur les lignes de transmission électrique, spécialement à l'époque où ils construisent leurs nids. Deux exemples récents de ce fait sont mentionnés dans le bulletin de la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario. L'enlèvement d'un nid de corneille de l'une des tours d'acier de 46,000 volts de la ligne des Chutes Niagara à Welland a exigé tout un travail. Ce nid était fait de racines, de branches, de ficelle et de morceaux de fil de fer. Quelques-unes des racines et des branches étaient d'une grosseur remarquable, les branches s'étendaient sur une distance de 44 pouces à partir du centre du nid. Les morceaux de ficelle et de fer étaient aussi très longs et auraient pu interrompre le service en causant un court-circuit sur presque n'importe quelle ligne de transmission. En une autre occasion, sur la ligne de Welland, une interruption s'est produite un dimanche sur l'une des tours, et on a constaté qu'elle avait été causée par un oiseau tirant des matériaux par dessus la ligne pour se faire un nid. Une longueur de fil de fer fin trouvée près de la scène de l'accident a indiqué comment il s'était produit.

Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment et de ce qui les touche, leur faire rarement des questions et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux! — La Rochefoucauld.

conservé qui permet d'en avoir une provision abondante toute la saison.

La fabrication des conserves à la maison est ce moyen. On fait souvent pour cela cuire les légumes dans une marmite ouverte, mais ce moyen n'est pas du tout satisfaisant. On préserve beaucoup mieux la couleur, le goût et la richesse en matière minérale et en vitamines en faisant cuire ou stériliser les fruits et les légumes dans le bocal même où ils doivent être conservés. Ce mode de fabrication des conserves est relativement simple. Les résultats plus ou moins bons que l'on obtient dépendent de la fidélité que l'on apporte à suivre les méthodes et les instructions données. Les ménagères qui font des conserves de légumes et de fruits peuvent en mettre sur la table à tous les repas et tous les jours de l'année; ce sont les meilleurs toniques.

En variant le mode de préparation des légumes d'un jour à l'autre, on stimule l'appétit. Au Canada, ce n'est que pendant une partie de l'année que l'on peut se procurer la plupart des légumes à l'état frais; il faut donc trouver un moyen de les



Voyez cette PREUVE de MILLAGE!

Les "empreintes" actuelles des pneus Goodyear en usage démontrent d'étonnants records de service

Tout Dépositaire Goodyear peut vous offrir une preuve convaincante du long millage sûr des Pneus Goodyear.

Il vous donnera cette preuve... des records authentiques et à date des pneus Goodyear sur les autos de vos voisins... avant que vous achetiez vos pneus.

Son livre de preuves vous dit ce que vous recevrez des Pneus Goodyear... il répond à votre question: "Comment saurais-je quel millage je puis espérer?"

Les records d'empreintes de Goodyear sont une corroboration précise et convaincante de ce que les propriétaires de Goodyear ont toujours su... il y a un long service économique dans les Pneus Goodyear!

Vous avez un choix de Six Pneus Goodyear

Choisissez le Speedway à bas prix, le Pathfinder à prix moyen ou le fameux G3 All-Weather. Chacun d'eux est fait en types réguliers à 4 plus et de service lourd à 6 plus... et ils sont garantis! Nouveaux prix réduits sur tous les Pneus Goodyear.

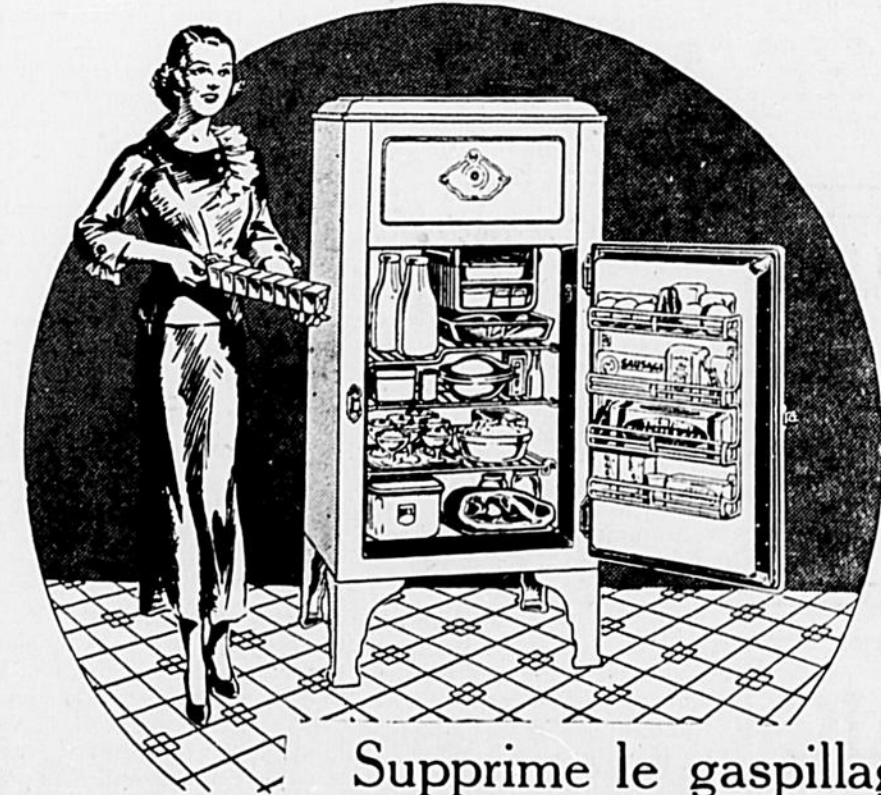
VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE

GOOD YEAR DE CHOIX

Une EMPREINTE GOODYEAR
Impression non retouchée, faite à l'aide d'encre d'imprimerie, de la bande de roulement d'un Pneu All-Weather après deux années d'usage constant.

La Réfrigération Electrique

Commence à économiser pour vous dès la minute où vous en faites usage.



Supprime le gaspillage! Economise les aliments! Economise l'argent!

Il n'y a pas de demi-mesures dans l'économie d'un réfrigérateur électrique. Il économise continuellement dès le début. D'abord, il élimine les comptes de glace; puis il vous permet de profiter des prix d'aubaine pour l'achat des denrées périssables en grande quantité. Il conserve tout frais et sain. Vous utilisez tous les surplus. Rien n'est jeté. Ces économies positives, en sus d'être commodes, de conserver la saveur de tous les aliments et de procurer de délicieux desserts glacés, des breuvages refroidis par des cubes de glace! Un petit paiement comptant. Le solde à termes faciles. A un prix aussi bas que \$149 comptant (un peu plus à termes).

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

MRE T.-A. FONTAINE CHOISI CANDIDAT (Suite de la page 1)

à la pratique du droit il fit un peu de journalisme à Montréal. Il a toujours pratiqué sa profession à St-Hyacinthe, d'abord en société avec feu Louis Lussier, C. R., sous la raison sociale Lussier & Fontaine.

Pendant plusieurs années, il a exercé les fonctions de substitut du procureur général pour le district de St-Hyacinthe et fut créé Conseil du Roi en 1929. Il fait partie depuis plusieurs années de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau rural. Il est conseiller du Barreau de Richelieu.

Bien que jeune encore M. Fontaine a réussi à se créer, tant au barreau que dans le monde politique et le monde social une position enviable. Il a été président de l'Union régionale de l'A. C. J. C. Grand Chevalier du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe et est actuellement député d'Etat de cet ordre important. Il a été directeur de la Chambre de Commerce et de l'Auto Club de St-Hyacinthe et fait partie de plusieurs sociétés mutuelles, notamment les Artisans, l'Union St-Joseph, etc.

Il est membre aussi du Club de Réforme de Montréal, du Club Libéral, du Club Ouvrier Indépendant, du Cercle Philharmonique, du Club Canadien de St-Hyacinthe, etc. Libéral en politique, Mre T. A. Fontaine a été élu député de St-Hyacinthe-Rouville à Ottawa le 28 juillet 1930. Il a épousé, le 8 mai 1930, Mlle Alice Leclair, fille de M. J. A. A. Leclair, ancien maire de Verdun, et de cette union est née une fille, Madeleine.

A l'issue de la convention une grande assemblée libérale a été tenue au kiosque du parc Dessaulles. Pas moins de trois mille personnes assistaient à cette assemblée qui était sous la présidence conjointe de MM. J. L. Guillet, pro-maire de St-Hyacinthe; Albert Brais, préfet du comté de Bagot, et le notaire Paul Kinfret, de Saint-Césaire. Les principaux orateurs ont été dans l'ordre Mre T. A. Fontaine, le notaire Cyrille Dumaine, l'hon. T. D. Bourchard, l'hon. P. J. A. Cardin, M. Vincent Dupuis, candidat libéral dans Chambly-Rouville, et M. l'avocat Denis, candidat libéral dans St-Denis-Mont-Réal.

Me T. A. Fontaine Il nous appartient de nouveau de décider à quel parti politique doit être confié le gouvernement du pays durant les cinq prochaines années. Vous connaissez l'histoire des deux partis, vous connaissez les oeuvres qu'ils ont à leur crédit, tout particulièrement depuis les 15 ou 20 dernières années. Vous savez que malgré les promesses et les engagements, la politique du parti conservateur n'a pu donner à notre pays ni la prospérité ni le bonheur, alors que celle du parti libéral a apporté plus de bien-être, de justice et de prospérité à toutes les classes de la société et a pu rendre le peuple heureux.

Vous savez qu'avec les neuf années de gouvernement libéral de 1921 à 1930, les conditions s'étaient améliorées rapidement. Y a-t-il quelqu'un qui puisse maintenant nier l'amélioration qui s'est produite, durant cette période: la diminution de la dette nationale de 250 millions, la diminution des taxes, l'amélioration de notre commerce, etc., etc.

Nos adversaires, après avoir mis en pratique, pendant cinq ans, leur fautive politique de haute protection, n'ont réussi qu'à isoler le Canada et à fermer nos frontières en élevant le tarif de façon inconsidérée. Vous connaissez d'ailleurs les résultats que nous a apportés cette politique pendant les cinq dernières années: la dette nationale augmentée de 800 mil-

lions; augmentation du chômage; augmentation des taxes; diminution de moitié dans les revenus de nos chemins de fer; 60 mille employés de chemin de fer mis à pied; création du régime néfaste des secours directs; avilissement des prix des produits agricoles, etc.

Voilà quelques uns des résultats les plus clairs et les mieux connus de l'administration conservatrice.

Nos adversaires qui, en 1930, mettaient tous les maux sur le dos du gouvernement, cherchent maintenant à expliquer les désastreux effets de leur politique en accusant la crise, mais ils oublient que leur chef avait prétendu, en 1930, que "dans un pays comme le nôtre, il n'y a aucune raison pour que les choses aillent mal, si le gouvernement en office fait son devoir." Du reste, nous avertissons, après la guerre, une crise que seul un gouvernement libéral peut régler. L'histoire se répète et il en est encore de même maintenant.

Monsieur Bennett ne se présente plus, cette année, avec cette assurance et ce défi qui l'affichaient en 1930 et qui allaient jusqu'au mépris à l'adresse de ses adversaires. Il disait alors: "Je donnerai du travail à chaque ouvrier au Canada ou je périrai à la tâche." Maintenant, voici ce qu'il dit à une délégation des "marcheurs de la faim": "Je donnerais n'importe quoi si je pouvais donner de l'emploi à chaque homme du Canada."

D'ailleurs, il a lui-même décidé son sort d'avance, en 1930, lorsqu'il déclarait: "S'il arrive à ce nouveau gouvernement de faillir à la tâche, de ne pas répondre à vos aspirations, ce sera votre devoir de lui retirer votre confiance et d'en trouver un autre qui vous servira mieux."

Puis, promettant de donner au Canada une ère de prospérité de guérir le chômage, de protéger les cultivateurs, il ajoutait: "Je demande aux candidats qui m'entourent aujourd'hui de voter contre moi au Parlement si je ne tiens pas cette promesse."

Non seulement il n'a pas rempli ses promesses, non seulement il n'a pas tenu ses engagements, non seulement son gouvernement a failli à la tâche, mais il a conduit notre pays à deux doigts de la ruine et de la banqueroute. Et que faisait-il, pendant ce temps-là ses 24 députés de la province de Québec? Ont-ils voté contre lui comme il le leur avait demandé? Non, ils l'ont suivi aveuglément, même lorsqu'il s'est agi de la question des droits de langue française. Et c'est pour cela que plusieurs ont demandé une récompense et ont obtenu leur part de fromage avant de quitter le bateau et avant le naufrage.

Mesdames et messieurs, parmi les nombreuses raisons que vous avez de voter contre le gouvernement conservateur qui administre les affaires du pays depuis cinq ans, en voici cinq que je désirerais signaler à votre bonne attention, les voici:

- 1) Parce que le gouvernement actuel n'a rien fait de pratique pour diminuer la crise agricole ni pour remédier au chômage;
2) Parce que sa politique a plutôt aggravé la crise et le chômage;
3) Parce qu'il n'a pas donné aux Canadiens Français la juste et légitime part de représentation, de respect et de considération à laquelle ils ont droit en ce pays;
4) Parce qu'au point de vue international de même qu'en cas de guerre la politique de M King et du parti libéral est la plus conforme aux meilleurs intérêts de notre pays;
5) Parce que, enfin, le gouvernement n'a pas rempli les promesses qu'il avait faites ni tenu les engagements qu'il avait pris en 1930, promesses et engagements formels et solennels, grâce auxquels il avait été élu.

Un an après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, le prix du beurre était descendu aux environs de 20 sous la livre et il est à peu près resté à ce bas niveau depuis.

Or, au cours de la discussion qui a eu lieu au parlement à ce sujet, le gouvernement a été forcé d'admettre qu'il avait laissé entrer au Canada des millions de livres de beurre de l'Australie et à un prix beaucoup plus bas que le beurre de la Nouvelle-Zélande. Comme il en était entré 500,000 livres en avril de cette année 1931 et plus de 7 millions en dix mois, l'hon. M. Euler demanda ce qu'avait fait le nouveau gouvernement Bennett pour empêcher cela. Et savez-vous ce qu'a répondu le ministre de l'Agriculture: "Nous n'avons pas cru, dit-il,

Bennett avait semé le vent en 1930, il n'est pas surprenant qu'il récolte aujourd'hui la tempête, personne ne s'étonnera que demain il soit emporté par le flot, sans cesse grandissant du mécontentement populaire.

Il a voulu parler de trahison en 1930; il a voulu comparer à Judas et à Ponce Pilate notre admirable chef et ses vaillants lieutenants, mais voici qu'après avoir méconnu et sacrifié les intérêts de la nation pendant cinq ans, il se voit, maintenant, apparemment trahi par son premier lieutenant Stevens, en même temps qu'abandonné et renié par la plupart des siens.

Après avoir sacrifié les intérêts agricoles et les intérêts ouvriers à sa stupide politique de haute protection, de "Canada d'abord" et de nationalisme économique outrancier, qui a fini par nous faire perdre presque tous les marchés du monde, Etats-Unis, France, Japon, etc., après avoir administré, comme disait Asselin, "avec l'entêtement du buffle et la cervelle du hanneton", il ne saurait être surpris de voir se liguier contre lui, les classes moyennes qui forment la masse de la nation, notamment la classe agricole et la classe ouvrière.

Pendant cinq ans, il a voulu s'isoler, agir en dictateur, tout conduire à sa guise, gouverner seul, prenant même la direction de plusieurs ministères, et ignorer ses collègues. Il n'a pas à s'étonner aujourd'hui si dans son entourage chacun semble le fuir et le renier, sauf ceux qui ont reçu ou espèrent encore quelque faveur de lui.

Il avait promis de guérir le chômage, il l'a aggravé, après avoir en cinq ans à sa disposition pour remplir cet engagement.

Il avait promis d'améliorer la situation des cultivateurs et de faire monter le prix des produits agricoles. Sa politique a donné un résultat exactement contraire et a été la cause de l'abaissement continu du prix de ces produits.

Il avait promis de résoudre le problème du blé. Qu'est-ce qu'il a fait? Après avoir engouffré des millions sans résultat dans des entreprises de spéculation, il a fini par nous faire perdre nos principaux marchés, et engager le crédit du Canada dans cette aventure.

Il avait promis de stimuler notre commerce en élevant les tarifs douaniers. Vous connaissez le résultat de cette politique. Le chiffre de notre commerce a été réduit de moitié. Ses prétendues mesures remédiatrices des deux dernières années, en outre d'être trop tardives ne peuvent être appliquées de façon pratique, ni de manière à donner satisfaction à toutes les parties intéressées, et cela de l'aveu même de certains membres du Cabinet, qui auraient refusé d'approuver la façon dont la loi du crédit agricole est appliquée et n'auraient pas voulu en être responsables, parce que le fonctionnement en est trop compliqué et trop lent."

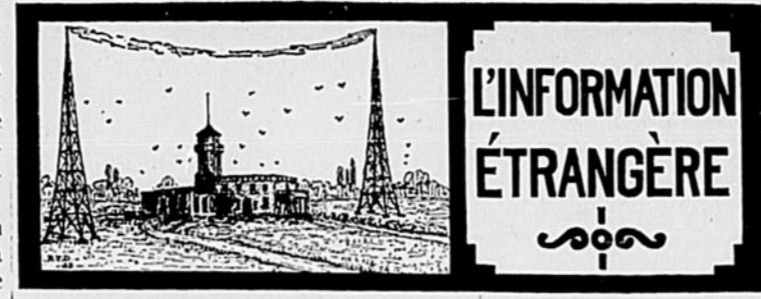
Dans ces circonstances, et alors qu'il devrait demander pardon au pays pour un record aussi funeste et des résultats aussi néfastes, on conçoit qu'il lui en coûte de revenir solliciter un renouvellement de confiance et faire d'autres promesses et c'est pour cela qu'il a attendu à la dernière extrémité pour dissoudre les chambres et faire les élections.

LE BEURRE

On connaît l'histoire du beurre et comment nos adversaires l'ont sournoisement exploité en 1930 pour escamoter le pouvoir.

Au temps des dernières élections, sous le régime libéral, le beurre se vendait entre 30 et 35 sous la livre, soit, d'après le bureau de la statistique, 33 sous la livre. Les conservateurs promirent que s'ils étaient élus le prix du beurre monterait à 40 et 50 sous la livre.

Un an après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, le prix du beurre était descendu aux environs de 20 sous la livre et il est à peu près resté à ce bas niveau depuis. Or, au cours de la discussion qui a eu lieu au parlement à ce sujet, le gouvernement a été forcé d'admettre qu'il avait laissé entrer au Canada des millions de livres de beurre de l'Australie et à un prix beaucoup plus bas que le beurre de la Nouvelle-Zélande. Comme il en était entré 500,000 livres en avril de cette année 1931 et plus de 7 millions en dix mois, l'hon. M. Euler demanda ce qu'avait fait le nouveau gouvernement Bennett pour empêcher cela. Et savez-vous ce qu'a répondu le ministre de l'Agriculture: "Nous n'avons pas cru, dit-il,



L'EXPOSITION DE QUEBEC

Elle ouvrira ses portes demain pour se continuer jusqu'au 7 septembre.

L'exposition provinciale de Québec, la plus importante, des expositions agricoles et industrielles de la province, ouvrira ses portes samedi, le 31 août prochain, pour se continuer toute la semaine suivante et se terminer samedi, le 7 septembre.

Situés au nord de la ville et d'accès facile par automobile et tramway, les terrains de l'exposition provinciale sont visités chaque jour par des foules immenses qui y sont attirées par la beauté et la variété des exhibits placés dans les différentes salles des palais de l'industrie, de l'horticulture et autres.

La disposition même des terrains et des bâtiments d'exposition rend plus agréable et plus facile la visite des différentes sections de l'exposition. A l'entrée se trouve un vaste parc bien entretenu; à gauche se dressent le palais de l'horticulture, le Colisée où se tiennent les parades d'animaux, et à l'arrière les nombreuses remises des troupeaux. Au centre du terrain, le Palais central contient les bureaux de l'administration et différentes salles d'exposition. A droite, le vaste Palais de l'industrie, à l'arrière duquel se dressent les amusements mécaniques et les attractions foraines. Grâce à cette disposition, la foule peut circuler d'une bâtisse à l'autre sans confusion.

L'exposition provinciale de Québec réunit habituellement un grand nombre d'exposants dans ses différentes sections: section des animaux domestiques, section de l'horticulture, section des travaux d'arts domestiques et section commerciale et industrielle.

L'exposition de cette année prend une importance spéciale, du fait qu'elle sera consacrée au souvenir de Jacques Cartier. Les organisateurs n'ont pas voulu laisser passer inaperçu le quatrième centenaire du deuxième voyage du découvreur du Québec, au cours duquel il découvrit Québec et toute la vallée du Saint-Laurent, et la semaine d'exposition sera officiellement appelée la "semaine nationale Jacques Cartier".

Avec le concours de la Société Nationale Jacques-Cartier, une cérémonie spéciale aura lieu sur les terrains de l'exposition le jeudi après-midi, 5 septembre. A cette occasion, une croix commémorative sera dévoilée au centre des terrains de l'exposition et des orateurs adresseront la parole à la foule réunie sur la place du Palais central.

A l'occasion de l'exposition, les compagnies de transport accorderont une réduction sur le prix du passage à toute personne qui achètera un billet à destination de Québec. Ce tarif d'excursion vaudra pour toute la durée de l'exposition.

LES PROPRIETAIRES D'OLDSMOBILE, qui conduisaient auparavant les autos dispendieuses, sont étonnés de l'économie de "L'Auto Qui A Tout". Ceux qui ont fait l'acquisition d'un Oldsmobile, après avoir conduit des voitures inférieures, sont heureux de constater que leurs frais d'opération ne sont pas beaucoup plus élevés qu'auparavant.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Une mesure que les parents doivent prendre avant la rentrée des classes. Les vacances s'écoulent rapidement et les enfants devront bientôt retourner à la classe. A ce sujet, il est bon de songer dès maintenant à les préparer. Lorsqu'on attend à la dernière minute, on s'expose toujours à des ennuis.

Trop de parents, par exemple, oublient chaque année, que la vaccination est obligatoire. C'est une opération bénigne qui devrait être effectuée aussitôt que possible. Il ne sert à rien de retarder et de risquer que l'enfant manque les premiers jours de la classe qui sont souvent les plus importants de l'exercice scolaire.

Autrefois, la petite vérole causait de grands ravages parmi les enfants des écoles et il devenait souvent nécessaire d'arrêter les classes pendant plusieurs semaines. Mais depuis que la vaccination a été rendue obligatoire, cette maladie a presque complètement disparu.

On conseille donc aux parents de ne pas chercher à éluder la loi, mais de faire vacciner leurs enfants le plus tôt possible. Du reste, le coût de la vaccination est pratiquement à la portée de toutes les bourses.

DE BONS CONSEILS

Comment porter secours à une personne en danger de se noyer.

Pour porter secours à une personne qui va se noyer dans un trou d'eau, il faut lui lancer quelque chose qui puisse la soutenir. Ne vous lancez pas dans l'eau à moins qu'il ne soit absolument nécessaire ou que vous soyez un expert nageur. Une personne qui se noie s'agrippe à la personne qui cherche à la secourir, et peut l'entraîner sous l'eau.

Lorsqu'une personne sauvée de l'eau reste sans connaissance, il faut pratiquer sur elle la respiration artificielle immédiatement. Le plus léger retard peut entraîner la mort. Envoyez chercher le médecin, des vêtements secs et des couvertures. Enlevez l'eau et la vase de la bouche. Pendant qu'une personne pratique la respiration artificielle, d'autres personnes peuvent s'occuper d'enlever les habits et d'essuyer le corps avec des serviettes.

TOURISTES FRANCAIS DE PASSAGE ICI

Lors de son dernier voyage le "Lafayette" a amené à Québec une cinquantaine de touristes français recrutés par l'agence du Canadien National à Paris. Parmi ces visiteurs l'on remarquait M. et Mme L. Freysselard dont la fille a épousé le fils du Président de la République française, le R. P. J. de Geuser et un groupe d'élevés officiers, etc.

L'art consiste à dompter sa volonté jusqu'à ce qu'elle obéisse avec joie.

L'hiver dernier, nous avons eu une épidémie de rougeole dans notre ville. Cette maladie des très jeunes enfants, par crainte de contagion, a nécessité la fermeture de quelques écoles, mais à part cela les statistiques de la santé à Saint-Hyacinthe ont été des plus satisfaisantes, grâce à la vigilance de l'Unité Sanitaire et des Dispensaires municipaux. Comme par les années passées, la rentrée des classes s'effectuera partout au commencement de septembre.

La Publicité, la Clef du Succès

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

Pour entraîner le public vers les oeuvres d'art.

Les directives de la prochaine saison musicale à Radio-Canada feront une plus large part aux concerts symphoniques. Elles imposent à ses programmes des conditions dont se réjouiront ceux-là des radiophiles dont l'éducation musicale leur permet de mieux comprendre et apprécier les grandes oeuvres. Les détracteurs de la radio se sont élevés souvent contre l'émission radiophonique des concerts symphoniques sous prétexte qu'elle ne s'adresse qu'à une élite. La radio a ceci de consolant, c'est que le régime de l'Etat, elle tend à éduquer, à instruire, à épurer le goût, à initier au beau. Elle sait tout ce qu'on peut obtenir pour la formation musicale des masses aussi bien que pour leur éducation, du concert et de la conférence. "Elle ne veut et ne peut suivre les goûts du vulgaire, — à déclarer une personnalité de la Commission — dans le seul but de lui plaire. C'est par une composition variée de ses programmes qu'elle entrainera petit à petit le public vers les oeuvres d'art". On a constaté d'ailleurs, aux Etats-Unis, que les grands concerts plaisaient souvent plus que les émissions du type bouffe, comme "certaines soirées d'amateurs". Des enquêtes récentes l'ont démontré. Radio-Canada, fidèle à ses traditions, reprendra donc, dans quelques semaines, la série de ses concerts symphoniques en les orientant vers un plus grand éclectisme. Les chefs d'orchestre se sont entendus à cet égard. Ces émissions radiophoniques se feront les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, de 9h. 30 p. m. à 10h. p. m. Il faut ajouter que Radio-Canada fera également le relais de quelques concerts symphoniques diffusés par les grandes stations américaines. Les concerts symphoniques exécutés des studios de Radio-Canada, dans notre province, seront sous la surveillance de M. J. J. Gagnier, docteur en musique de l'Université de Montréal.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES exécutés des studios de Radio-Canada, dans notre province, seront sous la surveillance de M. J. J. Gagnier, docteur en musique de l'Université de Montréal.

L'ILE AUX EPICES

D'après les officiers de la Canadian National Steamships la Grenade est l'île des Antilles qui produit le plus d'épices. Son meilleur client est les Etats-Unis; viennent ensuite la Grande-Bretagne et le Canada. Cette île produit une grande quantité de muscade.

La Publicité, la Clef du Succès

GRAND CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Il aura lieu à Montréal les 13, 14 et 15 septembre prochains, à l'occasion de deux anniversaires.

Il y aura un grand congrès eucharistique à Montréal les 13, 14 et 15 septembre prochains. Ce sera pour marquer le 25ième anniversaire du Congrès Eucharistique de Montréal et le 50ième anniversaire des Ligues du Sacré-Coeur du Canada.

Toutes les Ligues du Sacré-Coeur sont priées de s'organiser de façon à déléguer à ce congrès le plus grand nombre possible de ligueurs avec drapeneaux et insignes. Plusieurs compagnies de transport et hôtels à Montréal offriront des prix réduits.

Voici maintenant quelques détails sur le programme de ces importantes assises dans la métropole: Vendredi 13 septembre. — Communion générale dans toutes les églises, en réparation des péchés commis contre la Très Sainte-Eucharistie. A trois heures de l'après-midi dans l'église Notre-Dame, réunion des dames et des demoiselles. Sermon sur l'Eucharistie et les oeuvres d'action catholique féminine. A trois heures de l'après-midi également, dans toutes les églises de Montréal, heure d'adoration pour les personnes qui ne peuvent se rendre à Notre-Dame. A huit heures du soir, dans toutes les églises de Montréal, adoration réparatrice des hommes et des jeunes gens pour les crimes des sans-Dieu.

Samedi 14 septembre. — Communion générale dans toutes les églises de Montréal, aux intentions de Mgr l'Archevêque, pour le diocèse et les vocations. A 8 heures du soir, dans l'église Notre-Dame, réunion des hommes et jeunes gens. Sermon sur l'Eucharistie inspiratrice des oeuvres d'action catholique pour les hommes. Immédiatement après cette cérémonie, il y aura dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, réunion de tous les directeurs et présidents des Ligues du Sacré-Coeur pour la revision des constitutions de la Fédération générale des Ligues du Sacré-Coeur et l'élection des officiers supérieurs. Dans les communautés religieuses de Montréal, il y aura exposition du Très Saint Sacrement durant la journée de samedi, aux intentions ci-dessus mentionnées.

Dimanche 15 septembre. — Journée de triomphe. Communion générale dans toutes les églises pour le succès de l'action catholique et la cessation



Reclame de la Division de Québec Imperial Tobacco Company of Canada, Limited



Tant qu'ils sont jeunes ils ont besoin de la protection complémentaire du Bénéfice de Rente Familiale Crown Life



Consultez l'Agent de la Crown Life A. DONAIS, Agent Général St-Hyacinthe, Québec

de la crise. Messe solennelle dans toutes les paroisses. Sermon: Avez-vous été fidèles aux leçons et aux vœux du Congrès de 1910? Dans l'après-midi, grande procession du Très Saint Sacrement pour hommes et jeunes gens, du parc Lafontaine au parc Jeanne-Mance.

LES POMMES EN CONSERVE

D'après des statistiques compilées par le service industriel du Canadien National la vente des pommes en conserve a augmenté de 26,5 pour cent en Grande-Bretagne durant les premiers six mois de 1935.

Advertisement for Oldsmobile cars. Title: Les Frais de l'Auto Diminuent Quand Vous Possédez un Oldsmobile. Features: PRIX A PARTIR DE \$1037 (pour le Coupé 6 cyl. à 2 places). Includes image of an Oldsmobile car and text about reliability and value.

Advertisement for Canadian National Excursions. Title: VISITEZ L'OUEST CANADIEN EXCURSIONS. Includes departure dates (Sept 21-4) and prices for various routes like Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Vancouver.

M. T. A. FONTAINE CHOISI CANDIDAT

devoir prendre action contre une nation soeur! Mais alors, est-ce que la Nouvelle-Zélande n'était pas, elle aussi, une nation soeur, en 1930? D'ailleurs, nous exportions, en 1930, plus d'un million de livres de beurre, alors que l'année dernière, ce chiffre était tombé à moins de la moitié, soit 428,300 livres.

Et au cours de la dernière session, j'ai demandé au gouvernement quelles avaient été en ces dernières années nos importations de beurre venant de l'Angleterre. Voici les chiffres éloquentes que le gouvernement a été obligé de me fournir:

Pour 1932 12,008 lbs
Pour 1933 170,464 lbs
Pour 1934 2,238,448 lbs

Pourtant il a été loisible aux conservateurs, depuis cinq ans, d'appliquer, sans restrictions et dans toute sa vigueur leur fameuse politique de protection. Quel a été le résultat de tout cela? La ruine du cultivateur. Et cela nous prouve une fois de plus que les tarifs exorbitants ne peuvent avoir d'autre effet que de paralyser le commerce et d'étouffer le mouvement des affaires. Le cultivateur, malheureusement, en a été, autant que les autres, et même plus que les autres, la victime en ces dernières années. Voilà pourquoi vous avez vu des défaites conservatrices dans toutes les élections et dans toutes les provinces. Et voilà pourquoi aussi M. Bennett devrait être le premier à savoir qu'en ce qui concerne son gouvernement le châtiment est certain.

Messieurs, je vous disais tout-à-l'heure qu'en ce qui concerne l'administration des affaires du pays ainsi que les questions d'ordre international la politique du parti libéral et de son chef était la meilleure. Nous avons sur ce point de précieux témoignages venant d'hommes compétents en la matière, indépendants et impartiaux. En effet, parlant de l'Hon. M. King, voici ce qu'en disait dernièrement M. Bourassa: "Je le crois capable de faire quelque chose de mieux que ce que le gouvernement conservateur a fait, parce qu'il est moins lié aux intérêts d'argent, parce que son parti doit moins à la grande industrie et à la haute finance et qu'il est en état de donner une politique mieux équilibrée pour l'industrie, le commerce et l'agriculture que le gouvernement conservateur peut le faire" (Bourassa, au Lac des Plages, 4 août dernier).

Puis, faisant allusion à une nouvelle guerre qui, dit-il, semble inévitable d'ici une couple d'années, M. Bourassa disait qu'il nous faut nous opposer à toute politique qui pourrait nous entraîner de nouveau dans la guerre et voter pour garder le Canada en paix. Et à ce sujet il est bon de rappeler ici le précieux témoignage que M. Bourassa rendait à l'Hon. M. King, à la Chambre des Communes, au cours de la dernière session, lorsqu'il s'exprimait en ces termes:

"Je dirai que l'homme d'Etat canadien qui a le plus contribué à la paix, non seulement en paroles mais par ses actes, est le leader actuel de l'opposition (M. Mackenzie King) lorsqu'il était premier ministre du Canada. Est-il nécessaire que je rappelle sa ferme attitude lors de l'incident de Chanak en 1922, lorsque d'un côté il a résisté aux appels frénétiques de deux ministres de la couronne en Angleterre et d'un autre, à l'appel également frénétique lancé au Canada et que je nommerai le "dernier cri de l'impérialisme outré". En agissant ainsi, M. King, non seulement a fait "son devoir à l'égard du Canada, mais a rendu à la Grande-Bretagne, à l'empire britannique et à l'univers en général, le meilleur service en "son pouvoir. Sous ce rapport, il a droit à la reconnaissance du peuple canadien, et de tous les amis de la paix dans l'univers". (Hansard, 1er avril 1935).

Voici un autre témoignage de grande valeur que M. Olivier Asselin apportait à notre chef, tout récemment, dans son journal "La Renaissance", lorsqu'il écrivait ceci: "Le programme de M. King se recommande au peuple du Canada comme quelque chose de "sensé, en regard de ce qu'on "lui a proposé jusqu'ici".

Avant de déposer votre vote, le jour de l'élection, vous vous demanderez quelle serait la signification et les conséquences de l'élection du candidat du gouvernement.

Billets Réduits de ST. HYACINTHE EXPOSITION DE QUÉBEC 31 Août - 7 Sept. \$5.60 Valables du 30 août au 7 sept. Retour jusqu'au 10 sept. \$4.20 Aller 3 sept. Retour jusqu'au 5 sept. Aller 4 sept. Retour jusqu'au 6 sept. CANADIEN NATIONAL

sensation qui a été accordée à notre race dans le gouvernement actuel, alors surtout que M. Bennett ne pouvait rester au pouvoir que par l'appui de notre province.

Cela voudrait dire que les cultivateurs sont satisfaits d'avoir perdu leurs principaux marchés, d'avoir vu le prix de leurs produits baisser continuellement par suite de la politique tarifaire suivie par le gouvernement; d'avoir vu les crédits de l'agriculture considérablement réduits; d'avoir vu leurs représentants éconduits par le premier ministre actuel, lors de leur congrès à Ottawa, le 16 juillet 1932, et alors qu'il a refusé de les entendre.

Cela voudrait dire que vous approuvez le principe injuste auquel le gouvernement actuel a eu recours en ce qui concerne la redistribution des cotés.

Cela voudrait dire que l'ouvrier des villes à qui M. Bennett avait promis de faire disparaître le chômage, est satisfait d'avoir vu augmenter ce chômage dans des proportions au moins 4 ou 5 fois plus considérables, et d'avoir vu l'inauguration de triste système des secours directs au lieu du travail, c'est-à-dire le régime de l'aumône alors que les gens veulent celui du travail.

Cela voudrait dire que la vaillante et courageuse jeunesse de ce pays est satisfaite que le gouvernement, depuis cinq ans, n'ait rien trouvé à lui offrir, n'ait rien fait pour elle et, non seulement cela, mais qu'il ait permis à l'un de ses députés d'insulter publiquement, en pleine chambre, toute notre jeunesse en disant que jeunes gens et jeunes filles, ne valent pas mieux les uns que les autres, ne pensent qu'au sport, à la danse et aux réunions mondaines.

Cela voudrait dire, enfin, que la population de ce comté, en général, est satisfaite d'avoir vu augmenter, d'année en année, la dette du pays, d'avoir vu augmenter les taxes et les dépenses, d'avoir vu diminuer notre commerce et nos revenus, et enfin d'avoir vu se propager la pauvreté et la misère.

Voilà ce que signifiait votre vote si vous alliez le donner au candidat du gouvernement. Mais j'ai confiance que vous tiendrez compte de tout cela, ainsi que des folles promesses que l'on vous avait faites en 1930, qui n'ont pas été tenues et qui ne pouvaient pas plus être remplies que celles que tente encore de vous faire ce gouvernement moribond.

Vous tiendrez compte de la situation de misère qui a été faite depuis cinq ans aux cultivateurs et aux ouvriers, et tout particulièrement, chez les classes moyennes, à ceux qui sont chargés de pourvoir à la subsistance de familles nombreuses.

M. Cyrille Dumaine Prié de dire quelques mots, après M. Fontaine, le notaire Cyrille Dumaine, ancien député de Bagot, se déclara heureux d'assister à une aussi belle assemblée, parmi laquelle il reconnaissait une foule de ses partisans de Bagot. Il a été sollicité de se présenter de nouveau au fédéral, depuis que le comté a été fusionné avec St-Hyacinthe, mais la pression qu'il se présente au provincial a été la plus forte et il est heureux de s'effacer pour laisser le champ libre à M. T. A. Fontaine.

M. Dumaine rend ensuite hommage à la mémoire de M. Phaneuf, député de Bagot à la Législature, qui vient de disparaître. C'est à sa succession qu'il a décidé, sur les instances de ses amis, de poser sa candidature, croyant qu'il sera à Québec encore plus en mesure

de rendre service à ses concitoyens qu'à Ottawa. M. Dumaine se dit personnellement heureux de féliciter M. Fontaine, qui vient d'être choisi par la convention comme le porte-étendard du parti libéral dans St-Hyacinthe-Bagot. C'est un homme de talent, qui s'est toujours dévoué dans l'intérêt de ses électeurs, et il ne fait pas de doute que Bagot tout entier sera heureux de voter pour lui. Le verdict ne fait pas de doute, dit M. Dumaine. M. Bennett demande qu'on lui laisse finir son oeuvre. "Vent-il réellement que nous attendions de crever tous de faim!" Les électeurs du comté sauront appuyer le candidat libéral, le candidat du parti qui offre les seules garanties d'une bonne et saine administration, qui ramènera la prospérité au pays.

L'hon. T. D. Bouchard L'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, parla ensuite. Il souligna que dans l'arène fédérale, il n'a jamais perdu un moment l'estime qu'il a toujours eue pour l'hon. Mackenzie King, le fils spirituel de Laurier. Il a confiance en lui parce qu'il l'a vu à l'oeuvre. Il l'a vu, comme chef du parti libéral, défendre les intérêts des classes populaires contre les intérêts de ceux qui cherchent à promouvoir leur profit personnel. Il a confiance en lui parce qu'il l'a vu, comme chef de gouvernement, alors qu'il devait travailler dans des conditions économiques qui étaient adverses, arrivant non seulement à boucler le budget, mais arrivant à payer la dette accumulée par les différents régimes conservateurs. Bref, il a vu M. King améliorer du tout au tout les finances du pays.

Les circonstances ont voulu, en 1930, au moment où on avait le plus besoin de lui, que le peuple se soit laissé prendre à de fausses promesses, avec le résultat que le parti conservateur est arrivé au pouvoir. On a vu, depuis cinq ans, le parti conservateur à l'oeuvre et on sait quel gâchis il a fait de toute chose. Tant et si bien que la confiance du peuple en l'hon. Mackenzie King et son parti est revenue plus forte que jamais. On a besoin du parti libéral, car après les cinq années de régime conservateur, jamais le Canada n'a été dans une position financière pire qu'à l'heure actuelle. Jamais on n'a vu la classe agricole traverser une crise aussi formidable qu'aujourd'hui. Jamais on n'a vu les cultivateurs, par exemple, en face de difficultés financières comme celles contre lesquelles ils se buttent maintenant. Pourquoi?

Pourquoi, demande l'hon. M. Bouchard, voyons-nous sévir autant de misère? Parce que nous éprouvons aujourd'hui les résultats directs de la politique de M. Bennett et de ses partisans, cette politique de tarifs qui a isolé le Canada du reste du monde. C'est un fait que nous ne sortirons de la misère actuelle que lorsque nous en serons revenus à une politique tarifaire rationnelle, lorsque nous serons revenus à la politique de Laurier, lorsque la protection protégera seulement les intérêts manufacturiers du pays et non les monopoles particuliers qui, sous l'oeil paternel du gouvernement conservateur, ont plongé les classes ouvrières et agricoles dans la misère dans laquelle elles se débattent présentement.

Autrefois, nous avions la concurrence des pays étrangers. Nous avions un tarif de protection qui protégeait les manufacturiers canadiens, mais qui ne permettait pas en même temps, comme le tarif tory, de pressurer le peuple. Nous avions une politique qui permettait au cultivateur de s'acheter des instruments aratoires à bon marché, une politique qui empêcherait la formation de monopoles locaux ou, si elle ne les empêchait pas, limitait leur action. Il ne faut pas étudier longtemps les questions d'économie pour comprendre que les causes de la crise actuelle dans notre pays sont principalement attribuables à la politique protectionniste du gouvernement Bennett. Si les revenus des cultivateurs, si les revenus des ouvriers ont été diminués dans la proportion alarmante que l'on constate aujourd'hui, c'est là qu'il faut voir une des principales raisons: dans la politique des hauts tarifs. Les prix sont passés à un tel niveau que les cultivateurs ne peuvent plus s'acheter le nécessaire. Les tarifs élevés ont tué le commerce.

Comment pourrions-nous revenir à une situation normale? Comment pourrions-nous retrouver la prospérité qui était nôtre sous le régime libéral? Précisément en eux se donnant à Ottawa un gouvernement imbu des principes du libéra-

Monsieur ou Madame, Vous êtes cordialement invité à visiter mon EXPOSITION DE MEUBLES commençant le 30 AOUT prochain à l'occasion de l'ouverture officielle de mon magasin, coin des rues St-François et St-Antoine. Connaissant le choix judicieux que ma clientèle apporte dans l'aménagement de son foyer, je me suis efforcée d'avoir pour cette occasion les plus récents modèles de meubles fabriqués par les meilleurs manufacturiers canadiens. Vous y trouverez de même une grande variété de POELES, LAVEUSES, RADIOS, Etc., Etc. Désirant vous compter au nombre de mes clients, un escompte spécial vous sera accordé durant cette exposition. Votre tout dévoué, J. Jelle, Meublier. Saint-Hyacinthe, le 29 août 1935.

lisme canadien. Les libéraux imposeront un tarif qui protégera les manufacturiers seulement dans la mesure où ils doivent être protégés. Voilà ce qu'il nous faut: un gouvernement qui établira un juste équilibre, qui rétablira la concurrence, qui permettra au commerce de se développer, qui s'en tiendra à la doctrine d'un libre échange mitigé. A ces conditions, nous reverrons la prospérité au pays.

En terminant, l'hon. M. Bouchard se déclare particulièrement heureux de parler en faveur de M. T. A. Fontaine, un homme qui a déjà donné sa mesure comme député et qui s'en ira, à Ottawa, appuyer M. King, Cardin et les autres chefs du libéralisme canadien, tous hommes qui ont à coeur l'intérêt du peuple canadien.

L'hon. P. J. A. Cardin L'hon. P. J. A. Cardin parla après M. Bouchard, recevant de la foule un accueil très sympathique. Etant venu pour présider une convention, dit-il, il ne s'attendait pas à faire un long discours et il ne s'était pas préparé à dresser un réquisitoire contre le gouvernement actuel. Ce qu'il veut faire tout

d'abord, c'est remercier chaleureusement M. Cyrille Dumaine, au nom du parti libéral, pour le bel exemple de libéralisme canadien qu'il vient de donner en s'effaçant devant M. Fontaine, Bagot, en élisant M. Dumaine, ne s'était pas trompé, car il a donné ses preuves à Ottawa et c'est avec regret qu'il le verra partir. Ce regret est mitigé à la pensée que M. Dumaine emploiera son impeccable jugement dans une autre sphère où il pourra encore une fois donner la mesure de son talent et de son dévouement pour les causes populaires. M. Fontaine, qui a été choisi comme le candidat libéral dans St-Hyacinthe-Bagot, est un autre député qui a servi à Ottawa avec distinction, dignité et dévouement. On peut dire de lui qu'il a été à la hauteur des espérances qu'on avait fondées sur lui. On peut donc être sûr que les électeurs voteront pour lui et le renverront à Ottawa où il fera remarquer une fois les hautes qualités morales dont la Providence l'a doué.

C'est un fait, continue M. Cardin, que le gouvernement Bennett n'a pas eu le courage

de revenir devant les mêmes électeurs et c'est là la raison du remaniement de tant de comités. Il a essayé de morceler, de diviser les comités afin de se tailler de petits patrimoines dans lesquels il espérait pouvoir faire élire ses candidats. Au lieu de se conduire en homme qui n'a pas peur, on a préféré une tactique moins digne, la tactique de ceux qui craignent le jugement de leurs concitoyens. Les gens de Rouville ont été victimes de cette opération que le gouvernement Bennett a pratiqué sur tout le pays. Mais on n'a pas versé tout le comté dans Chambly. On a pris ce que l'on croyait devoir favoriser les chances électorales d'un conservateur et on a laissé le reste. On s'est dit: donnons les libéraux à St-Hyacinthe qui a toujours été rouge et gardons les conservateurs pour Chambly. Le comté ainsi morcelé, on essaiera de faire la culture de la chétive plante conservatrice. Mais on se trompe si l'on croit pouvoir réussir à ce jeu. L'électorat saura se prononcer clairement là-dessus comme sur le reste.

Les conservateurs, pour justifier leur action, ont eu de bel-

Annonçant La BIÈRE MAPLE LEAF! Pas seulement une autre marque ni seulement une autre étiquette, mais une VRAIE BONNE BIÈRE, faite avec les meilleurs MALT et HOU-BLON. Une bière à pleine maturité... faite comme la faisaient les vieux brasseurs et d'une qualité et d'un prix pour convenir à toutes les bourses. Demandez-là à votre épicière, à votre garçon de taverne ou à votre hôtelier. "C'est la Bière que vous Attendez". La BIÈRE MAPLE LEAF "C'EST LA BIÈRE QUE VOUS ATTENDEZ" PRIX AU DÉTAIL AUX ÉPICERIES (Prix des bouteilles en plus) EXPORT ALE CANADIAN PALE ALE Porter SPECIAL ALE A CAPSULE VERTE PORTER JERSEY CREAM Chopine, 10c \$1.20 la doz. Pinte, 15c \$1.75 la doz. Chopine, 13c Chopine, 15c Pinte, 17c AUX HOTELS ET TAVERNES Chopine, 10 cents Pinte, 20 cents Chopine, 15 cents Pinte, 25 cents Maple Leaf Brewery Limited, Valleyfield, Que. TEL. VALLEYFIELD 848

les paroles, à l'effet que certains comités étaient trop petits ou d'une population trop petite et qu'il fallait avoir de l'équilibre. Or, contrairement à ces belles paroles et procédant toujours au morcellement des comités de la province, on a pris le comté de Lévis et on en a réduit la population à 15 ou 18,000, dans l'espoir de tailler un petit fief à un ministre, M. Dupré. Celui-ci, trop peureux pour retourner devant ses électeurs de St-Sauveur, croit sauver sa fortune politique en traversant le fleuve St-Laurent.

Cette peur des conservateurs devant l'électorat est devenue du dernier ridicule. C'est un fait qu'ils ont peur d'eux-mêmes. Ils n'ont pas même confiance en leur propre personne et on voit ceux qui ont été appelés à faire partie du cabinet Bennett se battre maintenant pour en sortir. Voilà le gouvernement qui devait nous donner la prospérité, l'aisance et le bonheur: un gouvernement qui se présente aujourd'hui les mains vides. Position humiliante, en vérité. M. Bennett n'ayant pu tenir ses belles promesses de 1930 nous donne aujourd'hui de nouvelles promesses. Qui va le prendre au sérieux? Son programme de la dernière session, comme le programme de 1930, n'a été que du bourrage de crâne.

Les libéraux, devant ces promesses de M. Bennett, se disent à un moment donné qu'on pourrait peut-être en tirer quelque chose pour le peuple, mais il n'y avait pas de danger que le gouvernement mit son programme à exécution. Les promesses contenues dans les cinq grands discours de M. Bennett ne sont pas allées plus loin et sont restées des promesses. Les conservateurs énuméreront devant l'électorat les lois d'ordre social présentées à la dernière session. Or ces projets de lois sont irréalisables. Bien plus, les conservateurs eux-mêmes savent, et l'ont admis, que ces lois sont inconstitutionnelles. A la vérité, pour mettre en pratique le programme de M. Bennett, il faudrait envahir le domaine provincial. Les libéraux ne sont pas opposés à une modification du pacte de la confédération entre les provinces, mais ils considèrent qu'avant de toucher à la constitution, le peuple doit être consulté et que c'est à lui de décider, non à un gouvernement moribond qui est prêt à violer même la constitution pour se maintenir au pouvoir. On n'est pas prêt dans les rangs des libéraux, à faire de notre pays une fédération législative, à centraliser tous les pouvoirs à Ottawa.

Les provinces ont des prérogatives qui doivent être respectées. On veut que la province de Québec conserve les droits qui sont les siens et ainsi de suite pour toutes les provinces du Canada. Pour donner une idée des méthodes du dernier gouvernement conservateur, M. Cardin rappelle qu'à la dernière session, le ministre de la Justice lui-même déclara en présentant une mesure qu'il n'était pas certain si elle était légale. Voilà, conclut M. Cardin, le bilan du régime conservateur. Voilà ce qu'a fait le gouvernement de supposés surhommes. Les électeurs, qui ont goûté un melon gâté et sûr qu'est le parti conservateur, vont revenir à la fois libérale, vont revenir à un chef qui a la confiance de tous parce que, sous sa direction, le pays est orienté vers la prospérité et le bonheur.

Autres discours D'autres discours, plutôt brefs, furent ensuite prononcés par M. Vincent Dupuis, candidat libéral dans la division de Chambly-Rouville, et M. A. Denis, candidat libéral dans la division montréalaise de St-Denis-Dorion. Parmi les distingués visiteurs qui assistaient à l'assemblée, on remarquait outre ceux que nous avons mentionnés ci-dessus, le Dr Ernest Choquette, conseiller législatif, de St-Hilaire; M. J. A. Leclair, de Montréal, ancien maire de Verdun; M. J. A. Francoeur, député de Dorion à la Législature, et plusieurs autres.

NEUF CENTES CANDIDATS POUR 245 DIVISIONS (Suite de la page 1) Montagnes, ni M. Duranleau dans Chambly-Rouville. Dans la division Sainte-Anne, à Montréal, les conservateurs devront aussi trouver un autre candidat en remplacement de M. John Sullivan, qui vient d'être nommé sous-ministre des Postes quand MM. Sauvé et Gobeil ne regardaient pas. Il en résulte donc qu'il y aurait à l'heure actuelle 19 candidats conservateurs définitivement sur les rangs, bien que les conventions pour les choisir n'aient pas encore eu lieu. Chez les libéraux, on est

Fête du Travail Changements au service de trains ordinaires entre ST-HYACINTHE --- MONTRÉAL ST-HYACINTHE --- SOREL Pour tous renseignements consultez les indicateurs en vigueur ou les agents du CANADIEN NATIONAL

prêt depuis longtemps. Un grand nombre de conventions ont été tenues en ces derniers temps et l'on sait pratiquement quels seront les candidats libéraux dans tous les comtés de la province. La révision des listes électorales a eu pour effet d'ajouter environ 100,000 noms au total des électeurs du pays. Bien que le gouvernement ait remanié la carte électorale de façon à se constituer plusieurs fiefs conservateurs dans la province de Québec, les libéraux ne sont pas aussi certains que cela que les fiefs resteront conservateurs aux prochaines élections. Aussi ont-ils des candidats dans tous les comtés qui ont été remaniés, lesquels candidats sont jeunes et ardents et bien décidés à enlever ces supposés fortesresses aux conservateurs. La situation politique fait prévoir qu'ils réussiront.

LA MUNICIPALISATION DE L'ELECTRICITE (Suite de la page 1)

ler les contrats existants. J'ai donc recommandé au conseil de Buckingham d'attendre la formation de la Commission et de lui soumettre ses griefs. La ville prétend qu'elle pourrait développer et améliorer sa centrale si elle pouvait employer les profits retirés de la vente dans ce but. Ce sera un cas que la Commission sera appelée à régler."

Lors de son passage à Hull, les boulangers sont venus rencontrer le ministre, en sa qualité de ministre du Commerce et de l'Industrie pour lui demander de fixer le prix du pain. "J'ai demandé aux intéressés de s'entendre entre eux, dit M. Bouchard. Pour ma part je ne verrais pas d'un bon oeil que le gouvernement s'immisce dans ces entreprises privées."

LES JEUNES ELEVEURS A NOTRE EXPOSITION (Suite de la page 1)

Ours: 6—M. Decelles, de St-Théodore; 7—G. Théberge, de Richelieu; 8—Marlette Brunelle, d'Upton; 9—Gaston Normandin, de St-Théodore; 10—H. Deslauriers, de Contrecoeur; 11—C. E. Picard, de St-Théodore; 12—M. Tétrault, de Richelieu; 13—J. M. Jussanne de St-Ours.

M. Henri Pinal, de la Division fédérale de l'Industrie animale, fit les jugements dans les classes des Jeunes Eleveurs. Le comité d'organisation se composait des personnes suivantes: Albert Desrosiers, représentant du ministère fédéral de l'Agriculture et propagandiste pour la région, Raoul Dionne, agronome régional du district no 9, et Elphège Lagacé, directeur de l'exposition de Saint-Hyacinthe.

BÉNÉDICTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE (Suite de la page 1)

de Monnoir, O. Paullus, curé de West-Shefford, N. Maynard, curé de Roxton Pond, O. Berthiaume, curé de St-Joachim de Shefford, R. Vadnais, du séminaire de St-Hyacinthe, A. St-Pierre et R. Pélouquin, vicaires à Ste-Famille de Granby, D. Boucher et A. Desnoyers, vicaires à Notre-Dame de Granby, E. Dubé, du séminaire de Saint-Hyacinthe, Vianney Savaria, vicaire à Saint-Jean de la Croix, de Montréal, Victor Savaria, du collège de l'Assomption, les frères René et Gaetan, respectivement directeur et sous-directeur du collège du Sacré-Coeur de Granby, et Félix et Emile, du Scolasticat du Mont-Sacré-Coeur de Granby.

ST-CHARLES L'ouverture des classes dans cette paroisse aura lieu le 3 septembre, les institutrices réengagées pour l'année 1935-1936 sont "4 rang", à l'école No. 4 Mlle Rollande Pratte; école No. 5 Claire Voghel; 3e rang à l'école No. 3 Madeleine Geoffroy; No. 6 Angeline Bordaas. Au bord de l'eau Germaine Chaume et Mlle Rose-Alma Messier. —M. Paul Pratte a été élu récemment commissaire de l'arrondissement No. 5. Quand on est jeune c'est pour toujours. — Clémenceau.